2000-2002 ANNUAL REPORT

CITIZENS' ADVISORY COMMITTEES

to the Correctional Service of Canada

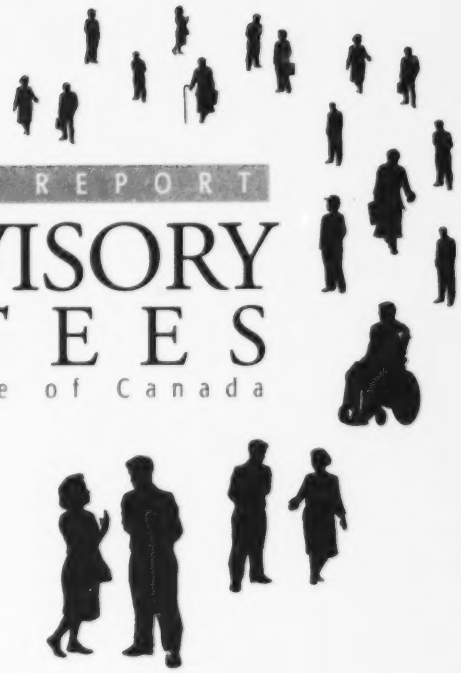

Correctional Service Canada
Service correctionnel Canada

Canada

Citizens' Advisory Committees' Annual Report June 2000–April 2002

Table of Contents

Mission 4
Chairperson's Remarks 5
A Word from the Director General 8
Role of the Citizens' Advisory Committees 9
History 10
The Citizens' Advisory Committees' Organizational Structure 12
Report from the National Executive 13
Citizens' Advisory Committees' National Objectives 16
Regional Reports 17
- Atlantic Regional Report 17
- Quebec Regional Report 21
- Ontario Regional Report 25
- Prairie Regional Report 28
- Pacific Regional Report 33

Report from the Citizens' Advisory Committees' Chairs, Women's Institutions 38
Citizens' Advisory Committees' National Resolutions 41

Editor

Shari Kulik, Citizen Engagement Division, Community Engagement Sector, Correctional Service of Canada (CSC)

Contributors

CITIZENS' ADVISORY COMMITTEES

Charles Emmrys, National Chairperson, Citizens' Advisory Committees (CACs)

Hema Chopra, Chairperson, Atlantic, CAC

Maurice Lavallée, Chairperson, Quebec, CAC

Dick Hudson, Chairperson, Ontario, CAC

Sean Taylor, Chairperson, Prairies, CAC

Barbara Teichman, Chairperson, Pacific, CAC

Deborah Schlichter, Chairperson, Federally Sentenced Women, CAC

CORRECTIONAL SERVICE CANADA

Christine Cloutier, Director General, Citizen Engagement and Community Initiatives Branch

Chantal Albert, Regional Coordinator, Atlantic

Sylvie Brunet-Lusignan, Regional Coordinator, Quebec

Sophie Lemire, Regional Coordinator, Quebec

Monty McTaggart, Regional Coordinator, Ontario

Diane Russon, Regional Coordinator, Ontario

Lyn McGinnis, Regional Coordinator, Prairies

Debbie Lemay, Regional Coordinator, Pacific

For more copies, please contact:

The Correctional Service of Canada

Citizen Engagement and Community Initiatives Branch

Community Engagement Sector
340 Laurier Avenue, West
Ottawa, Ontario
K1A 0P9

Tel: (613) 996-8140
Fax: (613) 947-7320

ISBN: 0-662-66942-8
CATALOGUE NO. JS81-7/2002

MISSION

MISSION OF THE CITIZENS' ADVISORY COMMITTEES

Citizens' Advisory Committees, through voluntary participation in the Canadian federal correctional process, contribute to the protection of society by actively interacting with staff of the Correctional Service of Canada, the public and offenders, providing impartial advice and recommendations, thereby contributing to the quality of the correctional process.

MISSION OF THE CORRECTIONAL SERVICE OF CANADA

The Correctional Service of Canada, as part of the criminal justice system and respecting the rule of law, contributes to the protection of society by actively encouraging and assisting offenders to become law-abiding citizens, while exercising reasonable, safe, secure and humane control.

Chairperson's Remarks

It has been 25 years since Justice Mark MacGuigan published one of the most important and influential reports in the history of Canadian Corrections ("MacGuigan Report"). Articulating a fresh new vision of a correctional system centred on the use of proven rehabilitation programs within prison communities respectful of basic human rights, he championed a dream that others at the time saw as utopian and unrealistic. The prison environment, he believed, could become a place where Canadian values of civility and self-betterment were encouraged and modelled by the correctional staff. The old culture of punishment and control that had so often been shown not to work had to give way to a culture of mutual respect and healing. To Canada's credit, the report was accepted integrally and has given rise to what is widely seen as one of the most effective correctional services in the world.

Central to MacGuigan's vision was the concept that citizens had to become intimately involved in the ongoing development of the correctional system. It was, after all, a system meant to protect them. What he proposed was the establishment of independent citizen committees at every institution in the country. They would act as impartial observers, provide advice on every aspect of the Service's operations and educate the Canadian public about how their correctional system works for them. Our current system of Citizens' Advisory Committees (CACs) was developed in direct response to his recommendations.

At this, the 25th anniversary of the report's publication, it is useful for us to look back at how CAC committees have taken up Justice MacGuigan's challenge. Have we been diligent in our role as independent observers of the system? Have we been effective advisors? Have we been able to better the Canadian public's understanding of how their correctional service works? Finally, is the correctional system better given the existence of CACs?

The Role of Observers

MacGuigan foresaw that to be effective, CACs would have to be granted unprecedented access to correctional facilities, to offenders and to correctional staff. Giving CACs this access was certainly risky but proved decisive in the end. In the decades that followed, the on site presence of CAC members during prison riots or hostage takings has brought a new level of civic accountability for how these crises are managed. The single act of having a CAC member visit a rioter after the event, or having committees talk to front line staff regarding the support they received after incidents of violence, provides the kind of transparency that mobilizes the system to act as effectively and professionally as possible during these difficult times. The fact that CAC members are free to canvas views from any member of the prison community or parole office means that all members are keenly aware that abuse on the part of offenders or correctional staff will quickly be known and brought up for discussion. Over the last 25 years, CACs have become better and better at staying in touch with every constituency within the correctional system. They have almost invariably been fair and impartial in their reporting of events and have created a reputation for credibility and forthrightness.

The Role of Advisors

It has been more difficult for CACs to take up and develop their role as advisors. The correctional system is after all, one of the largest and most complex systems in the civil service. Its staff and managers are specialists in areas that

Chairperson's Remarks

include security measures, rehabilitation protocols, mental health interventions, physical plant maintenance and food services to name but a few. Correctional staff have their own language punctuated with a dizzying number of acronyms. For non-specialist unpaid citizens to make a significant and meaningful contribution in such a system is challenging indeed. Committees, however, have generally been able to use their access to different groups to gain first hand knowledge of the important problems facing the service. With the understanding gained from speaking with all parties concerned, commonsensical solutions often suggest themselves to even the most naïve listener. At other times, CAC members use the expertise gained within their own field of work to enrich the dialogue on how to tackle important issues. To their credit, in my view, they have succeeded more often than not in making their recommendations compelling and have contributed positively to the development of the system as a whole.

In the last decade, some committees have attempted to make their contribution richer by focusing on certain themes over a period of time. Some parole office committees have, for example, made a more comprehensive study of restorative justice. Others have focused on race relations within the system. These efforts have allowed the committees to become more proactive in their work and to pursue issues in a more powerful way. My sense is that such initiatives will become more commonplace.

What the CAC system has yet to achieve, however, is to be a more active participant in the development of policies at the regional and national level. Taking up this role will mean rethinking in rather fundamental ways how CAC regional and national committees operate within the Correctional Service and within the larger Canadian community. Justice MacGuigan had hoped that active citizens would have a strong voice at the policy level. The challenge will be to enrich our activities at the regional and national level without weakening the local committees.

The Role of Community Liaisons

The part of the mandate that CAC committees have been slowest to develop is that of acting as educators of and spokespersons for the community. Committees, once appointed, often become quite absorbed with the task of familiarizing themselves with the issues of the day in their facility and of working hard to generate the kind of recommendations that will be helpful. It is only in the last decade that committees have seriously taken on the task of reaching out to the public. They have recently done so through the sponsoring of public forums and workshops, through interviews with the press and via activities like open houses, information tables and participation in community debates on justice issues. Admittedly, however, the public profile of CAC committees is not what Justice MacGuigan would have liked it to be.

Local, Regional and National Committees will in the future, need to devote more time to their relationship with their community. They will need to be more effective in sharing with their fellow citizens their observations about what works well and what problems still need to be resolved. They will need to help Canadians become more focused on the solutions and less on the problems. If our committees fail to enter the public debate in a meaningful way, the public discourse on corrections, risks focusing again on instinctive urges to punish and control those that have hurt us. These approaches have never worked and have only made our communities less safe. Justice MacGuigan hoped that greater citizen involvement in the correctional system would help keep the public dialogue focused on

rehabilitation. I believe that his instincts were correct, but CACs have a long ways to go before they can claim to have had a decisive impact on this country's public discourse on corrections.

Conclusion

This admittedly informal but well informed account of the history of CAC committees will, in my view, necessarily bring one to the conclusion that not only have these committees made important contributions to the Correctional Service of Canada, but they have also become an integral and essential part of the Service. As independent observers, they make up part of the system of checks and balances that helps keep the service focused on its primary goal, namely the enhancement of public safety. As advisors, they bring fresh and unbiased perspectives on how to approach the challenges that face managers and offenders alike. As community representatives, they bring transparency to a system that is in dire need of it. Certainly CACs have yet to fully become what MacGuigan had envisioned they would be. It was a tall order to fill. But we have made progress and will make more in the years to come.

Charles Emmrys
National CAC Chairperson

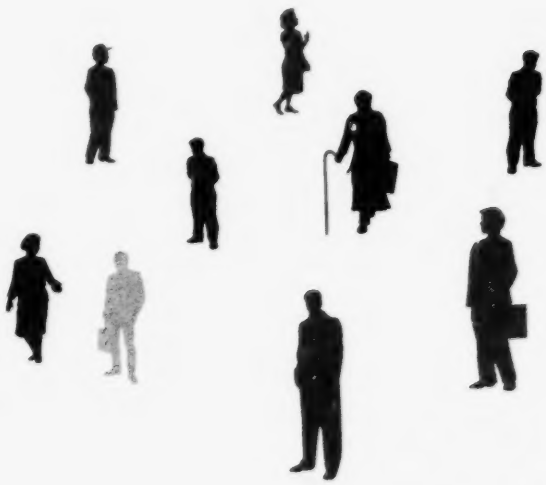

A Word from the Director General

The involvement of over 500 citizens as members of Citizens' Advisory Committees within the Correctional Service of Canada illustrates how Canadians can help build safe and secure communities. Every member invests time and knowledge in his or her community: thank you, and bravo!

Transition is a term that characterises 2001–2002: the CAC National Executive Committee has a new Chairperson and three new Regional Chairs, in addition to changes in the regional and national administrations. The words concerted effort and pursuit of objectives are certainly a most apt description of the situation, but despite organizational changes, the course has been stayed. Significant work has been done in the areas of consultation processes, training, and tools to support CAC members and partnership relations. The first CAC Awareness Week took place in 2001–2002, publicising the roles of CACs within both the CSC and communities, and making it possible to share exemplary practices.

What does this year have in store for us? The pursuit of strong and healthy partnerships between the citizen members of CACs and the CSC, for correctional results that contribute to the safety and security of our fellow citizens.

This year will lead to the consolidation of gains and solidifying the presence of Citizens' Advisory Committees in the community. CACs have developed expertise and credibility in carrying out their roles over the past 25 years, since the adoption of the recommendations of the MacGuigan Report. For its part, CSC has learned to work more effectively with representatives of the communities where it is present: it must strengthen this capability and facilitate the involvement of more citizens to ensure community diversity.

Work with committed citizens is essential to the provision of quality services, and this is an integral part of the duty of public servants: it helps us respond in the best possible way to the overall well being of the Canadian community.

The course could not have been stayed nor the road travelled without the commitment and professionalism of individuals working in the national and regional administrations and members of the National Executive Committee. Heartfelt thanks go out to the members of the Citizen Engagement team at National Headquarters: Helen Friel, Shari Kulik, Sylvie Carpentier, Sonya Cardinal and Ina Calles. And just as heartfelt thanks to their regional counterparts: Chantal Albert, Francine Dufresne, Sylvie Brunet, Sophie Lemire, Diane Russon, Monty McTaggart, Jocelyn Corrigall, Lyn McGinnis, Yvonne Thome and Debbie Lemay.

Yet the picture would be incomplete without an acknowledgement of the exemplary commitment and dedication of the members of the National Executive Committee. They are all committed and dedicated to the CAC mission, and are a source of inspiration. Thank you to Ron Warder for his four years as National Chairperson, to Hema Chopra, Steven Hinkley, Maurice Lavallée, Dick Hudson, Sean Taylor and Barbara Teichman, and obviously, our best wishes go out to the new Chairperson, Charles Emmrys.

Christine Cloutier
Director General
Citizen Engagement and Community Initiatives Branch

Role of the Citizens' Advisory Committees

Much of the fear in the minds of the public comes from not knowing what is going on behind the high wall. That wall keeps offenders confined, but it also discourages citizen participation in the institution and inmate involvement in outside community activities.

MacGuigan Report, 1977, p. 124

With a keen interest in contributing positively to the correctional process, Citizens' Advisory Committees provide a vehicle for the community to represent and express itself in the core work of the Correctional Service of Canada.

The Correctional Service of Canada deems the role played by local community-based advisory committees critical in managing itself with openness and integrity. Correctional facilities and programs are part of the community and cannot exist in a vacuum.

Within the context of their Mission, and as volunteers representing a cross-section of the community, Citizens' Advisory Committees have three main roles:

Advisors – CACs provide impartial advice to CSC managers on the operation of correctional facilities and their impact on surrounding communities. CAC members fulfil this role by regularly visiting correctional facilities, and meeting regularly with offenders, local union representatives, and with local CSC management and employees. CACs also advise and assist local, regional and national managers of CSC to help with the overall development of correctional facilities and programs, and of the impact of this development on the community.

Impartial Observers – CAC members act as impartial observers of the day-to-day operations of CSC. They help CSC evaluate and monitor the provision of adequate care, supervision and programs for offenders, in accordance with stated values, legislation, and approved regulations and procedures such as CSC's Mission and the *Corrections and Conditional Release Act* (CCRA). CACs also act as impartial observers during institutional crises. This helps demonstrate CSC's commitment to openness, integrity and accountability.

Liaison – As a link between communities and CSC, CACs educate the public about CSC, address public concerns and build support for the correctional process. They also give CSC management, both parole and institutional, a community perspective on institutional, operational and policy decisions. CACs educate the local community on correctional objectives and programs; develop and implement means to enhance communication with the local community; and generally contribute and encourage public participation in the correctional process.

History

Since their inception in 1965, Citizens' Advisory Committees have reflected the interest of citizens in contributing to the quality of the federal correctional services and programs.

Citizens started to be involved in the correctional process in the early 1960s, when some federal institutions established citizen committees to deal with specific problems. At the same time, under Commissioner Allan McLeod (1960–1970), a Commissioner's Directive (CD) called for more citizen involvement in the form of CACs. The first institutions to establish committees were Beaver Creek Correctional Camp in Ontario, Saskatchewan Penitentiary and Matsqui Institution in British Columbia.

CACs began to function as a national organization with the release of the Report to Parliament by the Sub-Committee on the Penitentiary System in Canada (the MacGuigan Report) in 1977. The report, which came on the heels of several serious prison disturbances, stated the need for community representatives who could monitor and evaluate correctional policies and procedures.

Recommendation #49 sought the establishment of CACs in all penal institutions, noting that correctional agencies traditionally operated in isolation and that the public had never been well informed about corrections or the criminal justice system. The report outlined ways in which CACs could be of value to the correctional system:

Citizens' Advisory Committees, if properly structured, can provide a real service to the Canadian Penitentiary Service [now the Correctional Service of Canada] in terms of informing the public about the realities of prison life and informing the Service itself as to its shortcomings. [...] Briefly, the Citizens' Advisory Committee is to assist the director of each institution in planning programs inside and outside the penitentiary. The Committee is to consult with senior staff and Inmate Committees to help the Director with respect to the extent and the nature of the activities needed.

MacGuigan Report, 1977, p. 124, 126

The first national CAC conference was held in Ottawa in 1978. The first National Executive was formed in 1979 in response to the need for a national plan that would have a strong impact at all levels of the Correctional Service of Canada. At the third national conference in 1980, representatives from the five CSC regions set up a national organization and constitution containing the first statement of principles and clear objectives for CACs. Since the introduction of the Mission of the Correctional Service of Canada in 1989, CACs and CSC have been strengthening their partnership. This affiliation was further enhanced through the *Corrections and Conditional Release Act* (1992), which refers to the "...involvement of members of the public in matters relating to the operation of the Correctional Service." In October 2000, the Government accepted the recommendation of the Subcommittee on the *Corrections and Conditional Release Act* that each institution and parole office will be supported by a Citizens' Advisory Committee from the local community.

History

Work is currently ongoing to meet this recommendation and approximately 20 new CACs will be established.

In August 1998, CACs were identified as an international "Best Practice" when the program was honoured with the American Correctional Association's (ACA) Chapter Award in the Public Information Category for Best Practices and Excellence in Corrections. The Chapter Award is the highest level of the ACA Awards categories. In January 2000, the Privy Council Office recognized Citizens' Advisory Committees as a Canadian Public Service Best Practice. In May 2000, the International Association for Public Participation awarded the Correctional Service of Canada the "Organization of the Year" Award in the area of public participation due, in a great part, to its Citizens' Advisory Committees program.

Over the years, Citizens' Advisory Committees have contributed significantly to the quality of the correctional system as well as enabling the Correctional Service of Canada to operate in an open and effective manner. Currently, there are over 500 citizens who are now active in its ranks, with more than 80 CACs across Canada. The role and importance of CACs in the Canadian Correctional System continues to grow and expand. With the support of citizens and the Service, CACs will continue to make a valuable contribution to the safety of Canadians.

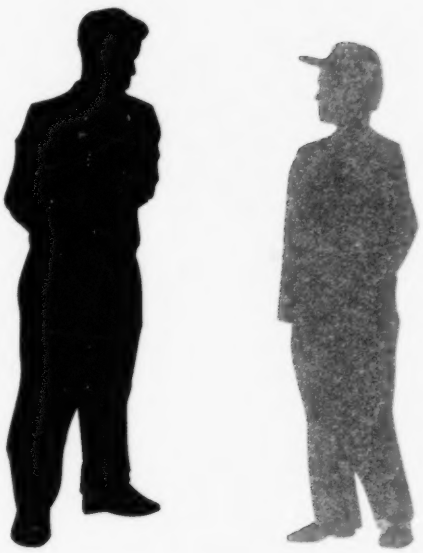

The Citizens' Advisory Committees' Organizational Structure

Local Committees

Local committees and their contribution to the facilities they serve, remain the fundamental element of an effective, voluntary network of citizens. The local committees are typically composed of no fewer than five members appointed by the Region's Deputy Commissioner. Wardens and Parole Directors are responsible for the existence and effectiveness of CACs. Local committees meet approximately once a month. Committees are strongly urged to hold these meetings in the facility they represent to help members become familiar with the institution or parole office and to raise their visibility among staff and offenders.

Regional Committees

A CAC Executive Committee (made up of local CAC Chairpersons) for each of the five CSC administrative regions exists (i.e.: Pacific, Prairie, Ontario, Quebec and Atlantic). The Regional Chairperson, with the Regional CSC-CAC Coordinator from CSC Regional Headquarters, is responsible for the administration of each regional CAC. The Regional Executive Committees advise the CSC Regional Deputy Commissioners and their staff concerning the development and implementation of CSC policies and programs at the regional level.

The National Executive Committee

The National Executive Committee (NEC) serves as a co-ordinating body for regional and local committees across the country, with a particular emphasis in ensuring that CACs fulfill their roles and responsibilities. The NEC, in concert with the Citizen Engagement Division at CSC National Headquarters, is responsible for the national co-ordination of all CACs across Canada.

The Chairperson of each Regional Executive automatically becomes a member of the National Executive Committee. The National Executive elects a Chairperson every two years and meets four to five times per year. A great deal of work is done between meetings through conference calls and electronic mail.

The National Executive, through an annual report and ongoing contact, presents to the CSC Commissioner recommendations on CSC policies and programs that have been made by local and regional CACs.

Report from the National Executive

Like Executives before it, the present National Executive Committee has as its key responsibility, the implementation of the CAC's current National Objectives. This is achieved by helping regional and local committees pursue initiatives consistent with these objectives and by developing resource materials that could be useful to that end. The NEC also acts to communicate and promote these objectives within the Correctional Service of Canada.

The following is a list of the current 2002–2003 National Executive Committee

- Charles Emmrys, National Chairperson[1]
- Steven Hinkley, Atlantic Region[2]
- Maurice Lavallée, Quebec Region
- Dick Hudson, Ontario Region[3]
- Sean Taylor, Prairie Region; (National Vice Chairperson)
- Barbara Teichman, Pacific Region[4]

National Meetings

An important part of the NEC's work is to prepare the CAC Annual Meeting. In 2000, the national meeting was held in Montreal where the CACs' role of acting as impartial observers was discussed and further defined. This meeting saw the highest level of participation ever with almost every local CAC committee Canada represented. This was followed by the 2001 meeting in Ottawa that was held in conjunction with the Correctional Service of Canada's international volunteer conference. The 2001 meeting was also our biannual business meeting where a number of resolutions addressing issues ranging from budget allocation to race relations were voted on by the delegates. The NEC is actively following up on each of these resolutions. (see page 41)

Revision of National Objectives

Since their adoption in 1998, the first set of National Objectives has served as an action guide for Committees across the country. It has helped to enrich their practice and given the CAC network a much-needed sense of common purpose. In 2001, the NEC undertook to revise the objectives and presented the first draft at the 2001 conference in Ottawa. This draft served as the basis for a national consultation which gave rise to the current version that will be presented to all CAC members in the coming year.

Evaluating How Well We Have Done – Researching the Impact of CACs

Since their inception, the CACs have worked hard to develop a set of practices that were true to the intent of the MacGuigan Report. To date however, CACs work has not been formally evaluated and assessments of their effectiveness have been based primarily on anecdotal reports. To address this shortcoming, CSC's Program Evaluation and Research Branches will be undertaking a review of CAC committees that will examine their operation and the impact of Committees on CSC staff, offenders and on the community. We look forward to their findings.

---

1 Ron Warder (until December 2001)

2 Charles Emmrys (until December 2001) & Hema Chopra (until June 2002)

3 Frank Purvis (until October 2001)

4 Patricia Cocksedge (until June 2001)

Report from the National Executive

Providing Effective Support Materials

Over the last two years, work has been ongoing to develop a National Orientation Program for new CAC members. We were pleased to bring this work to term and will be circulating the package throughout the regions in the coming year.

We are also engaged in revising the CAC members' Resource manual. The 1998, 1999 and 2000 conferences worked hard to advance the notions of impartial observers, community liaisons and advisors. Including these more developed roles in the manual is a task that is ongoing and should be completed in the coming year.

Defining the Difference Between Parole Office and Institutional CACs

Citizens' Advisory Committees have always been attached to both penitentiaries and parole offices. Although the mandate for both committees is the same, parole office committee members have often remarked that the way they carry-out their mandate is quite different in many ways from how committees attached to large institutions do their work.

In reviewing the various educational materials related to CAC, the National Executive failed to find any body of information that clearly addresses the similarities and differences between both types of committee. Aware that there are approximately 20 new parole office committees planned for the coming year, the NEC thought it important to initiate a dialogue on this question in the hopes of helping both institutional and parole office committees develop a fuller appreciation of the work each does. The results of this dialogue will become part of the CAC Resource manual.

Creating a Consultation Model for CAC Participation in the National Policy Development Process

At the 1999 annual meeting in Moncton, New Brunswick, the Pacific Region presented the following motion:

THEREFORE BE IT RESOLVED that a commitment be made to meaningful consultation prior to implementation, on national, regional and local policies and plans which directly impact on the local institution or parole office and on the community in which it is located. This is for the purpose of addressing potential community concerns and issues to ensure that Citizens' Advisory Committees can effectively "assist and advise the Director in implementing national, regional and local policies and plans, with particular reference to community-related policies and plans."

At the invitation of Commissioner Lucie McClung, in March 2001 the NEC along with a representative group of CSC staff and managers met to work out a protocol for involving CAC members in the national policy development process. The document outlining a framework for consultation was finalised and presented to the Commissioner in July 2002. In the coming year, we hope to implement the provisions of this report, which proposes the involvement of local committee members from across the country in meaningful discussions on policies at the earliest stages of their development.

103-03205/

Creating an International Network of CAC-Like Organisations

The system of CAC committees has been recognised within Canada as a best practice model for citizen engagement in government. Correctional Services from around the world have likewise praised our committees on numerous occasions.

CAC members can be proud of this recognition, but we must also recognise that we have much to learn from how other countries involve their citizens. To promote the broader sharing of ideas on Citizen engagement in corrections, the NEC has started the process of building an international network of like-minded organisations. Our hope is that we can share and learn from our international colleagues and enrich our system in the process.

Conclusion

It has been a pleasure, an honour and a privilege for all of us to serve on the CACs' National Executive Committee. It is a demanding undertaking but one that serves Canadians well. We look forward to a productive year to come.

CAC members and Canadians in general owe their thanks to committee members whose terms have recently ended, namely Ron Warder, Hema Chopra, Patricia Cocksedge and Frank Purvis. They have all contributed richly to the lives of CACs and as such to the safety of Canadians. We look forward to their continued participation within the CACs.

Citizens' Advisory Committees' National Objectives

In the fall of 1998, the Citizens' Advisory Committees established six national objectives focused on enhancing the effectiveness of individual committees by providing national direction. In November 1998, the CACs met in Victoria, British Columbia, to develop implementation plans around the national objectives. This year's annual report reflects the progress that each region has made in relation to each of the six areas.

The National Executive Committee believes the following objectives should be priorities for all Citizens' Advisory Committees, to be carried out in conjunction with Regional Citizens' Advisory Committees/Executives:

1. Ensure that all Citizens' Advisory Committees effectively carry out their Mission and roles by assuring that each Citizens' Advisory Committee reviews the parameters and responsibilities surrounding the CAC mandate and by ensuring that the revised CAC Orientation Manual and promotion pamphlets are readily available and accessible to all members.
2. Ensure that all local CACs meet the standards set for active membership by encouraging the Correctional Service of Canada, in consultation with local CACs, to develop and implement an effective recruitment plan for new CAC members.
3. Ensure that all Citizens' Advisory Committees support their roles and objectives by implementing an ongoing orientation and training plan with a particular emphasis on human rights issues as they affect inmates, staff and the public.
4. Ensure that Citizens' Advisory Committees increase their visibility and accessibility in local communities, through the use of public forums and engagements, ensuring that CAC members are viewed as informed, reliable and impartial observers of the Correctional Service of Canada.
5. Ensure that all CACs establish clearly defined local roles and objectives and work in collaboration with Wardens and District Directors to establish mutual expectations and required levels of administrative support.
6. Ensure that all local CACs increase their awareness of and involvement in activities that contribute to the Correctional Service of Canada's reintegration efforts.

Regional Reports

Atlantic Regional Report

"CACs in the Atlantic Region continue to maintain a standard of excellence – achieving regional goals and objectives that depend heavily upon effective CACs, effective CAC/CSC partnerships, and effective relationships among the community, offenders and CAC members. Atlantic Region's CAC response to national and regional challenges is impressive – it has been my honour and pleasure to be part of it."

Hema Chopra
Acting Regional Chair

"The Citizens' Advisory Committee members in the Atlantic Region are valuable partners with the Correctional Service of Canada. They contribute to the safe reintegration of offenders by championing certain issues such as the special needs of the Nova Scotian African-Canadian offenders."

Chantal Albert
CSC Regional Coordinator

Atlantic Regional Executive:

Hema Chopra
Acting Regional Chair

Winnie Benton
Halifax Parole Office

Diane Brushett
Chair, Truro Parole Office

Karen Eustace
Chair, Westmorland Institution & Moncton Parole Office

Donna Gardner and Scott Keilly
Co-Chairs, Newfoundland Parole Office

Bob Hallihan
Chair, Atlantic Institution

Steve Hinkley
Chair, Saint John Parole Office & Community Correctional Centre

Anne Malik
Chair, Nova Institution

Ed McNevin
Fredericton Parole Office

John Perkins
Chair, Dorchester Penitentiary

Doug Wortman
Acting Chair, Springhill Institution

The Atlantic Region has 62 members occupying positions on 11 committees across the Atlantic Region. The Committees cover the five institutions and six community-based parole or residential services.

Of these committees, our newest is the Fredericton Parole Office CAC. Over the coming year, it is hoped that we will be welcoming six other new committees representing eleven facilities from Bathurst, Sydney, Charlottetown, Grand Sault, Kentville, Yarmouth, Annapolis Royal, Corner Brook, Happy Valley/Goose Bay, Grand Falls and Stephenville.

Regional Reports

Atlantic Regional Report

The expansion of our committee structure will allow representation for the first time from Prince Edward Island as well as from the Acadian community and the region of Cape Breton.

Advances on the National Objectives

The CACs in the Atlantic Region have actively pursued our national objectives with a number of exciting initiatives. They include:

OBJECTIVE 1:

Effectively Carrying-out CACs' Mandate

The Atlantic Region offered a number of workshops at the annual CAC meetings in Montreal in 2000 and in Ottawa in 2001. Workshop themes included effective reporting back to the community, effective meeting formats, recruitment and training, and maximum and medium security CACs.

OBJECTIVE 2:

Recruitment

Recruitment for our various committees has been ongoing and quite successful, thanks to an active and ongoing community outreach on the part of CACs. CACs have also been active participants in activities that are sponsored by CSC, such as information tables during important public events.

OBJECTIVE 3:

Orientation and Training

The Atlantic Region CACs have led an effort to develop a training program for new CAC members that could be used nationwide. The committee, which included representatives of CAC committees as well as members of the CSC regional training staff, produced and piloted a comprehensive training program that will orient new CAC members to the important role they will be called upon to play within the Correctional Service and within the community. The project was identified as a national priority by the National Executive Committee of CAC and the development group worked hard for over a year to put together a program that could give new members a solid base from which to start their work. The program was finished in December of 2001 and has been successfully presented both to a pilot group and to one group of new members in the Atlantic Region. One of the highlights of this program was a strong emphasis on multiculturalism and on the important roles that CAC committee members have been called upon to fill in their role as appointed citizen advisors.

OBJECTIVE 4:

Community Outreach and Increased Visibility

In an effort to make the work of the CAC better known to our fellow citizens, the committees in the Atlantic Region have begun providing yearly reports to the community. These reports outline the activities of the committee over the last year and the observations they have made in terms of the successes and good practices of CSC and the challenges still to be worked on. The intention was to make these reports available to the local town and city councils as well as to the press and to the organizations that are concerned with corrections such as the local John Howard Society. In preparation for the release of these reports, the Chair of each committee was offered training in dealing with the media.

The first release of the local reports was very successful indeed. It generated solid interest from the press and from local community leaders and it raised the profile of the CAC committees in the community. More importantly, the committees were able to present their frank observations in a

manner that was non-sensationalistic and constructive both for the community and for CSC. The region plans to continue the practice.

Establishing Yearly Objectives

Each committee actively undertook the process of establishing yearly objectives. As a number of committees are in the process of leadership renewal, many committees have chosen to focus on consolidation and committee building.

Several committees continue ambitious initiatives. For instance, the committees that sponsored the Black African Nova Scotia Inmate Forum will be following up the initiative with ongoing meetings and community outreach throughout the next year.

Given that New Brunswick is using federal correctional services to house many provincial inmates, the committee in Fredericton as well as the CACs for Dorchester and Westmorland Institutions will be particularly attentive to the issues of mixing provincial and federal offenders.

Participating in Reintegration Efforts

There were a number of activities that are noteworthy in the area of community integration. One of the most important was pursued by the Halifax CAC. The contentious process of establishing a new CCC facility in Halifax caused considerable debate in a number of neighbourhoods. The CAC made itself available during public meetings to join in the debate and to give voice to its concern and respond to community concerns for effective corrections. This debate is ongoing and the CAC's participation will continue to provide an important voice of reason in the debate.

Regional Objectives for 2002–2003

In addition to the objectives of individual committees, the Atlantic Region as a whole has embarked on a rather ambitious set of initiatives. The first of these is to offer a comprehensive orientation and training program for new committee members. It is anticipated that this would be a one-and-a-half day intensive training session to be offered at the regional training facility, using the training program developed by the Atlantic region. It is our hope that all new members would have this training within six months of becoming a member.

Our second objective will be to establish a regional practice of reporting to the community that would follow the initiative that the Dorchester committee created this year. Standardizing this practice is seen as integral to carrying out our role as a liaison to the community.

Our third project is to proceed to fulfill Recommendation 33 of the *Corrections and Conditional Release Act* Review that CACs be established in every parole office. To do this, we anticipate adding six committees. We will also be looking at the possibility of having forms of representation that are particularly adapted to the nature of the community. Particular attention will be given to looking at visible minority groups such as Afro-Canadians and First Nations groups.

Finally, we will be looking at the question of developing more appropriate goals and objectives for those committees that are attached to parole offices since much of the previous work was written when the main focus was committees attached to institutions.

Atlantic Regional Report

Best Practices

There were a number of best practice activities that are worthy of note this year in the Atlantic Region. They include:

1. The committees of Dorchester, Springhill, Westmorland and Halifax followed up on an initiative of the Halifax CAC by sponsoring an inmate forum on Black African Nova Scotian Inmate issues which was held in Springhill Institution. The forum brought together almost 40 participants that included representatives from the inmate population, interested leaders from the Black African Nova Scotia Community and representatives from every level of the Correctional Service. The forum's final report provided not only a set of recommendations for addressing many of the important concerns of this group in Atlantic Canada but also laid out ideas for a continuing outreach process that would keep the community engaged in an active and productive dialogue with the Correctional Service.

   The exercise mobilized many community leaders from the Black African Nova Scotia community. Thanks to the enthusiasm generated by the forum, many of these community leaders are looking to move ahead with many of the ideas generated during forum discussions. It is the organizing committee's hope that this exercise can be used as an example of community engagement of minority communities across the country. To that end, the report has been presented to the CSC Ethno-Cultural Committee for consideration.

2. During the public consultation for the relocation of the Islandview Community Residential Centre (a provincially run halfway house), it was decided to establish a unique type of CAC in the Fredericton Parole Office. This CAC is currently being developed in a partnership between CSC and the New Brunswick Department of Public Safety. The first CAC meeting took place in May 2002.

3. Regionally, the CAC Chairs worked with the Regional Deputy Commissioner to put in place a regional budgeting process that provided equity in funding for training and special activities, as well as for travel to CAC regional and national meetings. This budgeting process was modelled after the work of the Ontario Region and has led to a more predictable and transparent process of allocating funds for the various CAC activities in the region.

Regional Reports

Quebec Regional Report

"Many thanks to all of you, the members of the Citizens' Advisory Committees, for your commitment and contribution to fulfilling our roles and objectives."

Maurice Lavallée
Regional Chairperson

"I would like to thank the volunteer members of the Citizens' Advisory Committees. Through the generous donation of their time and commitment, they helped in reaching the objectives, thereby benefiting the CSC, the community and offenders. The various awareness-raising / consultation activities carried out by the members of the CACs promoted the development of a community network willing to contribute to the safe and effective return of offenders to the community. Since community support makes it easier for offenders to become responsible citizens, CSC's mandate is thereby enriched."

Sylvie Brunet-Lusignan
CSC Regional Coordinator

Quebec Regional Executive:

Maurice Lavallée
Regional Chair; Chair, Joliette Institution

Roger Dessureault
Vice Chair; member, Donnacona Institution

Luc Blouin
Director; Chair, Federal Training Centre

Robert Landreville
Director; Chair, Archambault Institution

Jocelyn Painchaud
Director; Chair, La Macaza Institution

"Think a lot about others and not about oneself, restrain one's egoism and cultivate one's virtue – this is the perfection of human nature" (Adam Smith). This reminder is a proper introduction to my first annual report as Quebec Regional Chairperson. I would like to take this opportunity to thank all the Chairpersons of the Citizens' Advisory Committees and members of the CAC Regional Executive Committee for their understanding, co-operation, availability and their work towards the achievement of our regional and local objectives. I would also like to thank the staff of the Correctional Service of Canada, and specifically Deputy Commissioner Richard Watkins and his team, as well as the Wardens and District Directors, who provided their co-operation and administrative support during this whole period.

There are 12 Citizens' Advisory Committees in Quebec, two of which are also involved with the parole offices. Some 66 members participate regularly in the meetings of their CACs and in the various activities of their respective institutions. These members contribute more than 13 thousand hours to organizing monthly meetings, awareness-raising forums, meetings with inmates and many other activities in various institutions of the Correctional Service of Canada in Quebec.

Regional Reports

Quebec Regional Report

Volunteerism

"Some thought and tenderness is often more valuable than money."

(John Ruskin, 1819–1390)

"In life there are no solutions, there are only active forces; they must be created and the solutions will follow..."

(Vol de nuit, Saint-Exupéry, 1900–1944)

I began this text with these quotes to properly situate the advent of volunteering. The year 2001 was devoted to volunteering, which was acknowledged many times within the Correctional Service of Canada network and in many charitable organisations. According to available statistics, one out of every three adult Canadians believes in volunteering enough to become involved, meaning that "some 7.5 million volunteers are prepared to enrich the lives of other citizens by freely devoting their own time. They not only provide essential assistance, but also new ideas and precious know-how to the organizations in which they volunteer" (Royal Bank Bulletin, 06–2001). In Quebec, the volunteer members of the Citizens' Advisory Committees are an essential part of these millions of volunteers. Saint-Exupéry was undoubtedly right and as volunteers, we must remember that we may well represent those active forces. In fact, we not only give of our time, but we also share our knowledge and talents.

Achieving Objectives Through Activities

Annual reports from various committees indicate a willingness to act and an increasing involvement by members in the achievement of regional and local objectives established for the 2001–2002 period.

1 – Communication

Good communication has been developed between the CAC Regional Executive, the institutions they represent and the Correctional Service of the Quebec Region. The invitation to the local Citizens' Advisory Committees to participate in the meetings of the CAC Regional Executive, which have included the Deputy Commissioner, have facilitated this communication. Six committees have attended part of these meetings in order to discuss issues of common interest and particularly to share their concerns and expectations with the participating members. Representatives from the CAC Regional Executive Committee also participated in a meeting with another CAC and discussed our respective roles and objectives.

Minutes of the Meetings

The reception and reading of the minutes of the meetings remains the best way for the Regional Executive Committee to learn of the objectives and measures adopted by the institutions to achieve them.

We have experienced several difficulties in regularly obtaining minutes of meetings from the Citizens' Advisory Committees. To remedy the situation, the Regional Executive Committee asked for greater collaboration from the Wardens and CAC Chairs in order to obtain copies of the minutes. The positive response from the institutions allowed us to receive the requested documents from almost all CACs. We must consider this a real success achieved during this period.

Regional Reports

Quebec Regional Report

2 – Consultation

National consultation on the objectives remains a priority for the Citizens' Advisory Committees and the Quebec Region fulfilled this obligation thoroughly and in a quality manner. The comments received and the more detailed texts from the Montée St-François and Drummond CACs are worth mentioning here.

The CACs were also consulted on various issues related to drug addiction and mental health programs, to the approach and means of offender reintegration, health care for inmates, equipment purchases, Aboriginal reality (sweat-lodge, sacred areas, tepee, etc.) and on many other issues.

I would like to stress the joint action with the Institutions for Women in Canada on the strongly contested issues of "cross-gender staffing" and "open or closed duty post." This joint action with the CACs and management was made possible through a constant verbal and written communication between the institutions. Perhaps we should consider similar joint actions regarding other issues, thus ensuring a pertinent, adequate and timely consultation.

3 – Activities Carried Out In 2001–2002

Forums

The institutions of Sainte-Anne-des-Plaines and Joliette both held awareness-raising and information forums on social reintegration. The first one was held in Sainte-Anne-des-Plaines with the community groups of that region, while the second one, held at Joliette Institution, included community groups from the Lanaudière region. According to the comments received, those two forums were very much appreciated by the participants. A forum on restorative justice was also held at the Port Cartier Institution in co-operation with the Citizens' Advisory Committee. This activity united various community groups and police officers of the North Shore region.

Information Kiosks

CAC members from Sainte-Anne-des-Plaines Institution set up an information kiosk during a symposium for Case Management Officers. In addition, their CAC members, as well as those from the Regional Reception Centre, set up a kiosk at a Cégep – this is undoubtedly an approach that can be recommended to other CACs. Congratulations to the CACs of the Sainte-Anne-des-Plaines Institution and the Regional Reception Centre.

Meetings with Inmates

Meetings with inmates remain a priority for CAC members. As a matter of fact, all Citizens' Advisory Committees use this method to better fulfill their role. Individual meetings with a member, or group meetings with inmates in their unit (or another appropriate location), constitute a useful source of information for discussing programs offered by the institution and various activities carried out for incarcerated individuals.

Recruitment

The year 2001 was remarkable in terms of recruitment for CACs. Despite departures, member renewals increased. Institutions such as Leclerc, the Regional Reception Centre, the Federal Training Centre and Archambault increased their memberships considerably.

Congratulations to these teams as well as to other ones that have maintained high membership levels: Montée St-François, Donnacona, Sainte-Anne-des-Plaines and Joliette. To the other committees pursuing their efforts to increase their CAC membership, remain confident and persevere.

Quebec Regional Report

Regional Objectives for 2001–2003

At our annual meeting on September 15, 2001, the following objectives for the years 2001–2003 were established:

1. Participate in various consultation committees in the Quebec Region and at the national level;
2. Become involved in the activities organized in Quebec and meet the CACs in their institutions;
3. Promote the organization of forums, symposiums and other awareness-raising activities in the community;
4. Organize one or more training sessions for CAC members.

Best Practices

1. All CACs have recorded the minutes of their meetings
2. The response regarding the consultation on CAC National Objectives
3. The increase in CAC membership

Regional Reports

Ontario Regional Report

"Thanks to the dedication and hard work of our volunteer citizens from across the Province; thanks to the continued dedication of long-time members and the vitality of new recruits -- often brought on board by veteran members; our communities and our offenders and our Correctional Service were well served. This part of Canada is better, we believe, because of this success."

Dick Hudson
Regional CAC Chair

"The Citizens' Advisory Committees contribute to safe communities by providing a positive link between the communities they represent and the Correctional Service of Canada. The time and energy these volunteers devote to achieving their goals and objectives is admirable and appreciated by CSC."

Diane Russon and Monty McTaggart
CSC Regional Coordinators

Ontario Regional Executive:

Dick Hudson
Regional CAC Chair; Chair, Ottawa District Parole Office

Jim Bradfield
Chair, Warkworth Institution

Ron Bowman
Member, Keele Community Correctional Centre

Sharon Mitchell
Chair, Kingston Penitentiary

Grant Mitchell
Chair, Pittsburgh Institution

Brian Tisdale
Chair, Hamilton Parole Office

It is a delight to report on an excellent year for the Ontario Region!

The community was leveraged, when our people sought – and received: meeting space at churches, universities, town halls and dining halls; sound systems, lighting experts and volunteer security guards; secretarial and duplication services from individuals and businesses. We also received public relations campaigns and printing services from excellent professionals; and our families, neighbours and friends were pressed into service – because we asked. In addition to the needed free resources, they learned some things about our motivation and our work. They are now all engaged to some extent.

In most communities, we operated under the assumption that everything we required is available – just for the asking. A lot of value was added in this way and quite a number of strangers learned that they too, make a difference in the life of a current or former offender.

As a strategy, many committees set their sights on engaging the high percentage of citizens who have a neutral or positive opinion about offender integration – many of whom have simply not thought of those exiting prisons. This is an ideal

Regional Reports

Ontario Regional Report

target audience. Other citizens, who have negative perceptions of what is possible but are willing to learn more about corrections, are often a secondary target. The small percentage who are certain that people won't change or are of little value, present a tougher challenge. In all three categories there is much work to be done.

Citizens' Advisory Committees operating from institutions gain valuable, ongoing contact with offenders. Parole CACs found they must work hard to find ways to interact with offenders.

Institutional staff, almost unanimously, appreciates the value supplied by our volunteers. Parole staff have had fewer years experience to enjoy this value and are just now learning its importance. A few parole office managers are not keen to have a CAC but there is always hope that they will respond to our offers of volunteer help.

Successful Events that Engaged the Ontario Population:

The Peterborough CAC, in partnership with a local church congregation, produced a three-day symposium featuring presentations from offenders, victims, correctional staff and a leading author. That congregation welcomed the public and surrounded them with warmth, food and a fine example of volunteer service. Many associated charities set up their displays in the foyer to further surround attendees with possibilities to serve. Each presentation segment was followed by input and questions from those present.

Kingston Area CACs held several events from breakfast 'roundtable' discussions for the general public, to a community resource expo for judicial workers. As well, a "fair" intended to attract new CAC recruits was highly effective. Each of these activities was well received and acclaimed as very fruitful.

London Parole CAC does an ongoing and outstanding job of attracting and training volunteers – by the hundreds – to assist staff in the re-integration process. Newspaper ads, information sessions and personal contacts produce great results for this CAC.

Ottawa Parole co-produced a community resource exposition and produced a very successful Public Forum with radio talk show host and author, Michael Harris. Included was a very effective five-person panel with sufficient time allowed for audience participation. Another forum and possible Canada wide television show is in the works.

Ontario Region CACs achieved the National Objectives set out for us quite well. Highlights follow here.

Mission and Role

In order to provide greater direction for CACs, the Ontario Region produced our own resource manual to complement the national manual already in place. In addition to this, most groups set a strategic plan for their committees to help guide their activities for the year. In addition, diverse information, best practices and minutes were distributed regularly to all CACs.

Consultation

Throughout the region, consultations and their methods/processes were well done. In addition, several resolutions and a few recommendations were submitted, some of which were advanced by the National Executive Committee of the CAC, such as those regarding budget allocation issues and the provision and use of computers by offenders. Healthy messaging of consultation/advising methods was tested.

Training of CAC Members

With good help from CSC staff, all new members received training. Most of this training is conducted by existing CAC members and is augmented by CSC staff (In Ottawa, for example, CSC's Trainer and Volunteer Coordinator, Angela Knoll is just

Regional Reports

Ontario Regional Report

excellent in inviting individual CAC members for specific interest training; plus, provides great sessions for all newcomers). In addition, most committees stage ongoing information sessions on current topics. Media training is much in demand and most available spaces are filled.

CAC Commitment and Visibility

Several committees recruit aggressively for new members and many seek members with special skills and talents and networking connections. Some strive to be state-of-art volunteer organizations.

Other Highlights

The Chair of the Regional Treatment Centre CAC, Florence Davies, works hard to assist the evolution of this new (in an old building) centre. Patient needs are unique and the funding, health and safety for staff, bedding and meals are yet to be normalized. The CAC provides very helpful input into these issues, as well as others. There is a keenness to add some new members to this committee.

Best Practices

Pittsburgh minimum Institution CAC Chair reports a full committee exists and a ground breaking 175 prospective members for neighbouring Kingston committees have been identified. These potential members were identified by holding a forum for new volunteers, which had a wonderful turnout. This institution can also be proud of their numerous offender employment driven programs, such as their call centre; a greenhouse which also houses a retail sales area; a truck driving course, and annual job fair to help locate prospective employers. In addition, the institution houses an Intensive Support Unit, which supplies an environment that is truly drug and alcohol free, for inmates who volunteer for this assurance.

These are glimpses of activities and successes form our 125 members in 19 committees. We are proud and committed to do even better in time to come.

Regional Reports

Prairie Regional Report

"Someone who has fallen, will struggle to get back to their feet. Ignore them and they will be walked upon by those passing by, encourage them, they will continue to try and get up, offer them your hand, and they will stand to be a better person."

Sean Taylor
Regional CAC Chairperson

"The CAC are valuable partners in the community and in the institution. Together we can better inform the Canadian public that crime is a community affair."

Lyn McGinnis
CSC Regional Coordinator

Prairie Regional Executive:

Sean Taylor
Regional Chair; Member, Regional Psychiatric Centre/Saskatoon Area Parole Office

Isabelle Adams-Modien
Chair, Okimaw Ohci Healing Lodge

Barbara Dodd-Jones
Chair, Calgary District Parole Office

Bev Dubois
Chair, Regional Psychiatric Centre/Saskatoon Area Parole Office

Dorthe Flauer
Chair, Edmonton Institution/Edmonton District Parole Office/Grierson Centre

Brian Gushaty
Chair, Drumheller Institution

Tom Huffman
Regional Vice-Chair; Chair, Stony Mountain Institution

Larry Kelly
Chair, Edmonton Institution for Women

Liz Mills
Chair, Bowden Institution/Red Deer Area Parole Office

Marge Nainaar
Chair, Saskatchewan Penitentiary/Riverbend Institution/Prince Albert Area Parole Office

Cécile Pajot
Acting Chair, Willow Cree Healing Lodge

Ron Pennycuick
Chair, Rockwood Institution

Clifford Potts
Chair, Pê Sâkâstêw Centre

Darlene Rempel
Co-Chair, Manitoba/NW Ontario District Parole Office/Osborne Centre

Wendy Singleton
Co-Chair, Manitoba/NW Ontario District Parole Office/Osborne Centre

Mary Stephenson
Chair, Grande Cache Institution

Jim Warner
Chair, Regina Area Parole Office/Oskana Centre

Regional Reports

Prairie Regional Report

The Prairie Region, being one of the largest geographical areas in CSC, has an equally large number of CACs involved in the organization and is continuing to grow. Currently, there are 13 parole offices, four district offices and 13 institutions represented by approximately 150 CAC volunteers on 14 different committees. There was a renewed focus this year on recruitment and initiatives to keep the public informed about the correctional process. The number of committees and institutions continue to grow with increased representation from parole offices and the opening of another healing lodge in the region in 2003.

OBJECTIVE 1

Effectively Carrying-out CACs' Mandate

Developing new direction and maintaining a strong sense of purpose has been the focus of the Prairie Region over the last 18 months. Annual review of our mission and mandate ensures that each committee evaluates their role thus enabling them to establish reasonable and attainable direction. Another important factor in this equation is that the CAC Regional Executive has become increasingly connected to electronic networks and thus the ability to access CSC's internal network (Infonet) and the Internet and to disseminate information has been dramatically increased. The ease with which information can be disseminated electronically ensures that there is virtually no delay in providing requested information, especially copies of pamphlets and orientation manuals. Furthermore, the potential to review and distribute information happens at a greater rate and ensures that the development of meaningful consultation between CSC and CAC on policy issues will continue to grow.

OBJECTIVE 2

Recruitment

Currently, nearly all the committees in the region meet or exceed the current standards set for active memberships. Presently we are trying to develop a strategy for some of the isolated institutions where the distance from any community present hurdles in recruitment. There have been numerous successes in recruitment and maintaining a high membership, most of which involve word of mouth from active committee members. The use of forums and open houses have had some success in generating new members but the greatest success thus far have come through advertisement in local community papers. It is through these means, that several committees have attained maximum levels and others have maintained a stable membership. The Regional Executive, together with CSC Regional Headquarters, continue to ensure that there are strategies being put in place that ensure optimum levels of CAC participation at each strategic sight.

OBJECTIVE 3

Orientation and Training

Education and orientation of CAC members continues to be a priority in the region with the inclusion of a monthly training session or a presentation by a CSC staff of their role within the institution or parole office. This not only enables the committee to better understand the role of that staff member and their significant program and service delivery but it also familiarizes the staff with the CAC members and their role within CSC. This has become more evident in the inclusion of CAC members in actual training scenarios and programs thus broadening their

Regional Reports

Prairie Regional Report

understanding of CSC policies and procedures. This inclusion helps create a better understanding for staff of what the CAC's role is within CSC.

Current strategic plans by most of the committees include a timetable for presentations from all program areas thus ensuring an orientation element being incorporated in each of their meetings. This is further enhanced when CAC committees take the opportunity to hold joint sessions with other CACs, thus broadening the knowledge base of more members. A result of this approach, encouragement is given to CAC members to continue to engage with staff in constructive dialogue on program and service delivery effectiveness.

OBJECTIVE 4

Community Outreach and Increased Visibility

Understanding that strategies and approaches must vary dependent upon the community that is targeted, there have been several avenues that the Regional Executive and local committees have taken to increase the public's awareness of CACs and their involvement in the correctional process. There have been many new initiatives in the region and the following are examples of a few of the new ideas and successes.

Recently, there are a number of CACs and institutions that have developed a joint PowerPoint presentation about the institution and the role of the CAC. These presentations are not only being presented to members of the community, but also groups that have a special interest in the correctional process, such as college classes, Rotary Clubs, seniors groups, business associations and law enforcement and justice groups. These presentations have been met with positive feedback and interest by the recipients about becoming involved as CAC members.

The use of forums to help educate the public continues to be another method that some committees have chosen to bring together an audience of stakeholders. Each forum has a theme of its own, but the goal of sharing thoughts and ideas about the correctional process with the community remains the general premise. For instance, at Edmonton Institution the CAC presented a public forum in September 2001 called: "CAC-Connecting Alberta with Corrections." This was a barbecue open to the public and was held at the parole office gymnasium. Approximately 75 people attended the forum from the community including various stakeholder agencies. Several inmates from Edmonton Institution for Women (EIFW) who are part of the LifeLine Alberta group did the cooking for this event. Aprons were designed and printed by EIFW inmates for the women and other staff who helped to cook. The forum provided a variety of speakers for discussion focusing on how the CAC works with Correctional Service Canada and the community. Guest agencies were as well invited to bring their own agency information to share. The format provided agencies within the community an opportunity to mingle with each other and to connect with CAC members as well as Correctional Service Canada staff. This event was well received by all in attendance and its was suggested that this should become an annual affair.

Media days and open houses are also being utilized by a number of committees to raise both media and public awareness of the CACs and their role within the institution. Each opportunity is created with a theme in order to stimulate interest in these events, as without a specific theme to attract the media's attention, both they and the public are less likely to attend.

The latest tool being developed in the Winnipeg/Northwest Ontario CAC Parole Office to assist in public education is that of a CAC website. Contained within the site will be access

Regional Reports

Prairie Regional Report

to all the national CAC and CSC information as well as information about local CAC activities. It is hoped that through this site, feedback from the public could lead to the identification of issues or concerns that could be addressed either online or through other means. It is also hoped that this might act as a recruitment tool, but only time will tell.

OBJECTIVE 5

Establishing Yearly Objectives

Each committee in the region has established a good foundation of annual goals and objectives, the majority of which focus on the mandate and mission of the CAC. Although some CACs may concentrate on specific areas or activities, most formulate the groundwork from which CAC is based. Each committee has also taken on the task of an annual review of these items to ensure that they accurately reflect what the group's activities will be for the up coming year. Wardens and Area Directors continue to recognize the importance to the development of goals and objectives for CACs by providing the appropriate levels of support to ensure that they are in place and are reviewed annually. This type of activity will ensure a consistent review by the CAC and CSC of committee activities annually, to evaluate their status and shortfalls as a committee, adapt to any changes in the organization and avoid becoming stagnant.

Best Practices

A CAC logo was designed for the Northern Alberta District Parole Office CAC and the District Director provided funding to have paperweights made with this design. These paperweights are given out to members in the community and guest speakers at various functions.

Setting up a CAC information booth in malls during CAC National Awareness Week is another avenue that has been explored by a number of CACs. Through this process it was identified that although there was a static display for CSC there was nothing attached to the display that identified it as a CAC information driven location. A request was made that a banner be developed for the CAC display and with the assistance of the Edmonton Institution for Women print shop, a table skirt has been produced and will now accompany the display to all CAC mall static displays.

In 2001, construction began for the Willow Cree Healing Lodge in Saskatchewan. While only slated to open in 2003, the Lodge has already established a CAC! Of particular note, is that the recruitment for the CAC started even prior to the construction of the facility. The members of the committee reside within the nearby communities (Carlton, Osler, Rosthern, Duck Lake and Beardies Okemasis Reserve). The CAC has already established interim goals and objectives, and is working to finalize these over the coming year. This indeed is an excellent model for demonstrates successful consultation and collaboration between CSC and the community.

Regional Reports

Prairie Regional Report

OBJECTIVE 6:

Participating in Reintegration Efforts

In an attempt to achieve this objective, a number of approaches have been taken by various committees, which include speaking to inmates regarding the impact of their crime on victims, as well as contact with the community. Another area being explored is that of the restorative justice approach to reintegration. The primary focus in this approach is to ensure that an offender has a better understanding of their accountability to victims and the community for their actions. Committees have organized workshops and have attended sessions exploring the philosophy behind this approach and have met in the community in an attempt to broaden the understanding of this approach with the public.

Regional Objectives for 2002–2003

1. Review goals and objectives to ensure that they are being met and the committees are exploring new challenges.
2. Ensure that the new orientation and training manual, once finalized, is distributed and used by all members to enhance their knowledge of the correctional process in order to increase their confidence in speaking about the process.
3. Continue, in partnership with CSC, to develop and strengthen ties with the community through the use of public education, forums, open houses and presentations.
4. Develop a format or process by which the committees can display their commitment and accountability to the community by producing an account of CAC activities involving CSC, offenders and the community.

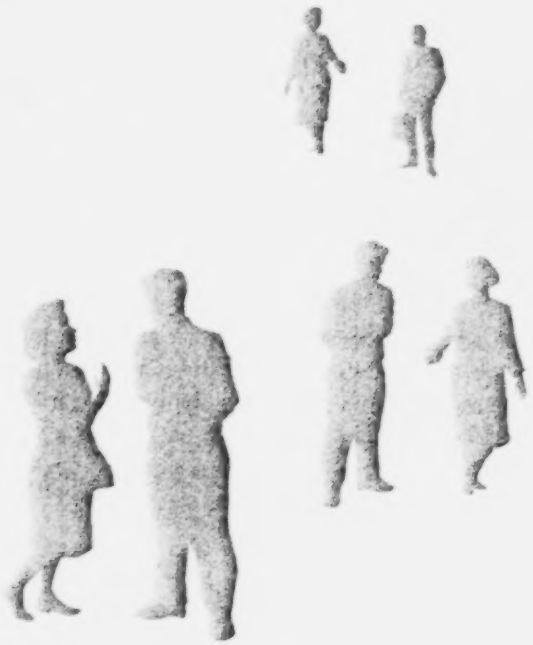

Regional Reports

Pacific Regional Report

"I would like to thank the CAC Regional Executive, Chairpersons, and Committee members for all the work they have done over the past year. I would also like to thank the Correctional Service of Canada for the support and opportunity you have given us."

Barbara Teichman
Regional CAC Chair

"The Pacific Region would like to thank all of our valued CAC members for their time and energy over the past year. They have gone "the extra mile" in learning for themselves what truly occurs behind the walls and fences of our institutions. They have strived and gained further insight in to the area of community corrections. We as a region look forward to the continued partnership in developing strategies and providing information to the public so that they better understand the role of corrections. Once again, thank you for your dedication and commitment."

CSC Regional Headquarters

Pacific Region

Pacific Regional Executive:

Barbara Teichman
Regional Chairperson; Member, William Head Institution

Curtis Beaumont
Regional Vice-Chairperson, Institutions; Chair, Mission Institution

Patricia Cocksedge
Regional Director-at-Large; CAC Representative, Exchange of Services Advisory Committee, Burnaby Correctional Centre for Women

Richard Lee
Regional Vice-Chairperson, Community Corrections; Chair, Vancouver Area Parole Office

Gail Walton
Regional Director-at-Large; Member, Prince George Parole Office

The Pacific Region has seven institutional CACs attached to eight institutions (the Regional Health Centre and Matsqui Institution share a CAC) and six Community Corrections CACs. We also have a CAC member who is a representative of the Exchanges of Services Advisory Committee at the provincial women's prison, Burnaby Correctional Centre for Women (BCCW). We have a total of 107 CAC members who commit valuable time and energy working to fulfill the roles and responsibilities of our mandate.

Our Regional Executive Committee currently is comprised of five members. One member of the Regional Executive must be the Burnaby Correctional Centre for Women liaison to ensure that federally sentenced women housed in the provincial prison are not forgotten, especially in light of the recent provincial government announcement of the closure of the women's prison. The Executive Committee meets face-to-face two to three times a year with monthly teleconferences in-between.

Regional Reports

Pacific Regional Report

We hold quarterly face-to-face meetings with the local Chairpersons with one of these meetings being our annual general meeting. These meetings include an update from the Deputy Commissioner, a report from each Chair, a presentation of an outstanding issue in our region from an invited guest and a discussion of local, regional, and national issues. Our Institutional and Parole Office Chairs separate for a period of two hours during this meeting in order to discuss issues pertinent to their different roles. Reports of the two discussions are then given by the Regional Vice-Chair of Institutions and the Regional Vice-Chair of Parole. Our Regional Guidelines are based on national roles and objectives.

Our Annual General Meeting, held in April, brings to an end the fiscal year. During this meeting, elections of a new executive take place. An annual report from the Chairs is due at this time. The Chairperson is elected every two years with all other positions on the executive being elected annually.

This past year, the Pacific Region welcomed a new Deputy Commissioner, Alphonse Cormier. It has been a pleasure to get to know and work with him.

Effectively Carrying-out CACs' Mandate

This objective is implemented regularly in the Pacific Region throughout the year at monthly meetings with Correctional Service of Canada management, staff, offenders, union representatives, and the Inmate Committees. The resource manual and the setting of clear objectives assist in this process. The revised Resource manual and new Orientation and Training manual will be an asset to all Citizens' Advisory Committee members, as well as CSC staff to refine our exciting and stimulating roles and responsibilities.

While our advisory role continues to be challenging, it is met with enthusiasm by the many community representatives who make up our membership. As advisors to the Correctional Service of Canada and liaisons to the community, CAC members have worked hard to open meaningful dialogue with management, staff, offenders, and the communities in which we work and live, while being mindful of issues of confidentiality and privacy.

The role of the impartial observer has been employed effectively during and after a few incidents in the Pacific Region. At William Head Institution for example, the Chair of the CAC observed the respectful and considerate move of twenty inmates and their personal belongings from the institution to other institutions in the region. While human rights could have been of concern, the CAC member was impressed with the courtesy and efficiency of the process. Knowing the emotional toll that such a move could have on the remaining inmates, as well as those moved, the CAC member requested a meeting with the Inmate Committee after the completion of the move in order to ensure the well being of all inmates. His request was granted without hesitation.

Recruitment

Many of our committees have been actively recruiting new members throughout the past year. While some have been more successful than others, all of our committees have been doing well. With the recent directive to establish CACs within community corrections, our region has succeeded in building committees and recruiting new members for all Parole Offices and Community Correctional Centres. Word of mouth, booths at community fairs and malls,

Regional Reports

Pacific Regional Report

and advertising in the local newspaper seem to be the best method of finding a diverse cross-section of local citizens to join our committees.

The Fraser Valley Parole CAC prepared a recruitment brochure and the William Head Institution CAC wrote letters to municipalities in the Greater Victoria area requesting representation on the CAC. The Prince George Parole CAC advertised in the local newspaper and was successful in finding a valuable addition to their committee.

OBJECTIVE 3

Orientation and Training

Ongoing training of the CACs is the responsibility of each institution, parole office and community correctional centre, as well as the Regional Chair and seasoned CAC members. Our Regional Chair has attended a number of meetings in different areas throughout the region and used this as an opportunity to introduce herself as the new Chair and talk about the mandate and roles of the CAC.

The Resource manual is always an excellent tool for use in training. Discussions with the members invariably involve many issues, with human rights being only one. CAC members at Matsqui/Regional Health Centre are informed of issues regarding the Anti-Racism Group and dialogue with the Inmate Committee. CAC members at Kent Institution have witnessed cell searches during lockdowns to ensure human rights are not violated.

OBJECTIVE 4

Community Outreach and Increased Visibility

Our CACs have participated in a number of activities involving staff, inmates, non-profit community organizations and the public. Each of these activities opened opportunities for meaningful discussions between CAC members and the public, CSC staff and with inmates and as well provided opportunities to share knowledge.

In Victoria, William Head Institution CAC, Victoria Parole Office CAC, the John Howard Society and CSC management at William Head Institution and Victoria Parole Office worked together to plan and successfully implement a forum entitled "Substance Use and the Conditionally Released Offender: A Harm Reduction Perspective." Approximately 90 members of the public attended the forum. In addition, 10 non-profit agencies from the community set up booths during the interactive lunch to inform participants of the resources within our community.

The Chair of the William Head Institution CAC, a staff member, and an inmate regularly participated in an open discussion on criminal justice issues with grade 12 classes as well as with the criminal justice program at the local college.

CAC members regularly attend National Parole Board Hearings, special presentations, staff workshops, inmate groups as well as participating in a variety of functions, which assist their education. All of these activities ensure that CAC members are informed of local issues. The Regional Chairs meetings make certain that all CAC members are informed of regional and national policies and practices.

Regional Reports

Pacific Regional Report

Establishing Yearly Objectives

All CACs in the region worked with CSC staff to establish and clearly define the roles and objectives of each local CAC. One of the most important goals and objectives of the majority of our CACs is recruitment. Some of our committees have done very well in this area and others continue to struggle. A secondary objective that seems to be visible in many of the annual reports is the effective methods used to inform the public about the CAC and the Correctional Service of Canada. Information exchange with CACs outside of the Greater Vancouver area is sometimes difficult, due to expense and travel difficulties due to distance. However, most of the Chairs, and often the Vice-Chairs, have been able to attend the Quarterly Regional Chairs meetings. The Regional Chairs Meetings are crucial, as that is where the relationship, rationale, and communication between the local, regional and national CAC bodies are discussed.

Participating in Reintegration Efforts

Safe reintegration into the community is foremost in the minds of all CAC members. At the CAC National Annual General Meeting, CSC Commissioner Lucie McClung, pointed out that inmates and parolees belong to us, the people in the communities. Our objectives strongly support safe reintegration and our CAC members actively work to fulfill this goal in many ways. Included in the minutes are highlights of various discussions examining the issue of alcohol and other drug dependencies and the impact these addictions have on crime in our communities. Programs dealing with addictions have been reviewed and commented on. Speakers have been invited to share their thoughts and ideas for safe reintegration to our communities. Restorative justice committees have shared ideas with CAC members and other members of the public via public forums. Numerous CAC members have attended national Parole Board Hearings this past year with two members attending an Elder Assisted Parole Hearing.

CAC members of Prince George Parole Office and Fraser Valley District sit on an Advisory Board that examines the offenders who are being considered for transfer to those communities. This ensures a community voice within the process. In addition, many of the halfway houses in the Pacific Region have been visited, with time taken to talk with the men and women who live there.

One of the most important roles of a CAC member regarding safe reintegration into the community, is that of the liaison between the institutions and parole offices and citizens of the community. Communicating the importance of gradual release into the community is vital. Many staff members at institutions and community correctional facilities have become more aware of CACs and willingly give time and energy to ensure our objectives and goals can be met with impartiality. However, CSC staff as well as CAC members continue to emphasize the need for a more proactive approach in communicating the importance of safe reintegration into our communities.

Regional Reports

Pacific Regional Report

Regional Objectives for 2002–2003

1. Continue to address reintegration initiatives and results including:
   - becoming competent as to the understanding of programs available to inmates as well as to the complexity of reintegration;
   - conveying both the undertakings and complexity of reintegration to the community; and
   - continuing to ask questions of CSC and holding them accountable for programs and results.
2. Continue to increase awareness in regard to hospice/extended care needs in the prison system.
3. Continue to promote positive communication between CAC and Victims' organizations.
4. Increase public awareness of community responsibility in fostering capable, connected children and promoting crime prevention.
5. Continue to foster improved communication between CAC and CSC staff.
6. Work towards CSC becoming the sole provider of services for federally sentenced women in the Pacific Region.

Best Practices

Fraser Valley District has initiated a phone-in television show on the local cable channel to inform the public about the CAC and corrections and to promote the open house at the Sumas Centre, a Community Correctional Centre. This CAC also provided weekly ongoing televised information on the Fraser Valley District CAC to the Abbotsford City Council and the general public.

Kent Institution CAC prints out a monthly newsletter detailing the issues members have discussed and/or dealt with. This newsletter is distributed to the Regional Chairs, Wardens, and District Directors.

Prince George Parole Office CAC had a proclamation signed by the mayor of the city recognizing National CAC Awareness Week and a photo of the signing was published in the local paper. They also set up a booth at the local mall, which included a quiz about corrections in Canada which consisted of True/False and multiple choice questions about the Myths and Realities of CSC. Over 140 people entered the contest and the winner had a perfect score. The quiz demonstrated that the public has very little knowledge of CSC and the information gathered will be useful in planning future events to raise public awareness.

Citizens' Advisory Committees' Chairs, Women's Institutions

Members

Patricia Cocksedge,
Committee Chair (until August 2001); CAC Representative, Exchange of Services Advisory Committee, Burnaby Correctional Centre for Women

Deborah Schlichter
Committee Chair (as of August 2001); Co-chair, Grand Valley Institution for Women (GVI), Ontario

Isabelle Adams-Modien
A/Chair, Okimaw Ohci Healing Lodge, Prairies

Konota Crane
Member representing Women at Regional Psychiatric Centre (RPC) and Saskatchewan Penitentiary, Prairies

David Holden
CAC liaison between GVI and Isabel McNeil House, Ontario

Larry Kelly
Chair, Edmonton Institution for Women, Prairies

Maurice Lavallée
Chair, Joliette Institution for Women, Quebec

Anne Malick
Chair, Nova Institution for Women, Atlantic

Doug Wortman
A/Chair, Springhill Institution, Atlantic

Since the last annual report, Isabelle Adams-Modien joined our committee, replacing Barb De Walt from Okimaw Ohci Healing Lodge in the Prairie Region and Doug Wortman joined our committee replacing Susan Melanson from Springhill Institution in the Atlantic Region. We thank Barb and Susan for their contributions and welcome Isabelle and Doug to this committee of CAC Chairs at Women's Institutions.

The committee represents not only CSC regional facilities for federally sentenced women, but also all institutions where federally sentenced women are incarcerated. In addition to participating in their own institutional CACs, committee members connect through teleconference four or five times a year and through the National CAC Conference. This year, the committee met during the National CAC conference in Ottawa (November 2001) and had four conference calls, with an additional face-to-face meeting on August 24 and 25, 2001 to discuss the Cross-Gender Staffing Report's recommendations and our response. Meetings and teleconferences consist of reports from the Women Offender Sector of CSC on specific topics, new issues arising, and as well offer an opportunity for sharing local initiatives, concerns and updates across institutions.

Highlights

Over the past year, the committee has been working on many issues, including:

1. Construction and opening of additional Living Units and Supportive Living Environments (SLEs) at Regional Facilities (opened 2001)
2. Construction of Secure Units at Regional Facilities (to open in 2002)
3. Orientation and Training for CAC members at institutions where federally sentenced women are incarcerated
4. Impending closure of Isabel McNeil House, the only minimum facility for federally sentenced women
5. The changes in policies regarding escorts
6. Community forums

Citizens' Advisory Committees' Chairs, Women's Institutions

7. Women Offender Sector at NHQ and opportunities for consultation on policies relating to federally sentenced women
8. Cross Gender Staffing Final Report and recommendations
9. Resolutions for the National CAC conference in Ottawa, November 2001
10. The pending closure of Burnaby Correctional Centre for Women (BCCW) in the Pacific Region
11. Concerns regarding an open post for the Secure Unit
12. Management Protocol consultation
13. Community Strategy for Women Offenders consultation

Other issues were also identified as concerns such as the growing numbers of women in federal institutions. This year we added an extra day before the National CAC conference to meet together to discuss some issues such as CSC training for staff working with federally sentenced women, and issues related to incarcerated Aboriginal women.

In August 2001, Patricia Cocksedge stepped down from her position as CAC Regional Chair for the Pacific Region and also as Chair of the committee for CAC Chairs of Women's Institutions. Maurice Lavallée, Chair of the Quebec Region CAC and of Joliette Institution for Women, replaced Patricia as the federally sentenced women's liaison on the National CAC Executive, and Deborah Schlichter assumed the position of Chair for the Committee of CAC Chairs of Women's Institutions. Many thanks to Patricia for her years of involvement and dedication to ensure that women's issues are heard at the national level.

Objectives for 2001–2002

For this past year, the committee had set five objectives:

1. To observe the education opportunities for women in prison, with an additional emphasis on long term offenders and lifers.
2. To continue to monitor reintegration, looking at the process from the beginning of sentence as well as at re-entry into the community, and to liaise with the community in relation to the provision of programs and supports, to include full complement of programs (not just drug-related).
3. To monitor mental health issues and strategies for more successful reintegration.
4. To address issues surrounding aging female offenders, including programs and health services to better meet their needs.
5. To enhance awareness and monitor the construction and progress of the maximum units.

We were able to meet our objectives to monitor reintegration, mental health issues and construction/progress of the maximum units, however we did not have the opportunity to fully discuss education opportunities and aging female offenders issues due to other unplanned priorities.

Citizens' Advisory Committees' Chairs, Women's Institutions

Objectives for 2002–2003

For this next year, the committee has set four objectives:

1. To continue to monitor the reintegration process from beginning of sentence to re-entry into the community.
2. To continue to develop and share best practices, as they relate to the Community Strategy for Women Offenders (re-integration).
3. To become informed about and to address issues that affect female offenders such as mental health, addictions, aging, education, cross-gender staffing, etc.
4. To encourage ongoing consultation and to respond in a timely manner to CSC policies being developed regarding female offenders.

Citizens' Advisory Committees' National Resolutions

In 2001, Citizens' Advisory Committees across Canada were asked to put forth resolutions on issues pertaining to the administration of CSC and/or CAC. These resolutions were then voted on at the regional level and the successful resolutions were then presented nationally and voted on at the CAC National Business Meeting, which took place during the 2001 CAC Conference in Ottawa, Ontario. These were subsequently presented to the Commissioner. These recommendations, however, are not representative of established policy.

The following are the resolutions that were determined by the CAC voting delegates to be of national importance:

1. PROGRAMS FOR MALE SURVIVORS OF CHILDHOOD SEXUAL ABUSE

WHEREAS Substance Abuse, Living Skills and Violent Offender Programs address such issues as substance dependency or anger and violence management, there are no programs that specifically address the trauma of childhood sexual abuse; and

WHEREAS the Correctional Service of Canada Mission Statement stipulates that CSC is "to provide programs to assist offenders in meeting their individual needs, in order to enhance their potential for reintegration as law-abiding citizens"; and

WHEREAS the Correctional Service of Canada Mission Statement stipulates that CSC is to "provide offenders with appropriate assistance, through planned programming and treatment, to help them address their criminal behaviour"; and

WHEREAS one of the roles of Citizens' Advisory Committees is "to assist and advise the Director, as required, in commenting on the development of national and regional policies and plans"; and

WHEREAS the Correctional Service of Canada Mission statement stipulates that "the involvement of community organizations, volunteers and outside professionals in program development and delivery will be actively encouraged"; and

WHEREAS in the Forum on Corrections Research (1995) it is stated that 12 percent of male offenders have been victims of sexual abuse by members of their family. This statistic does not include other cohabiting adults, authority figures, friends/acquaintances, or strangers; and

WHEREAS Psychologist John Caulder writes in The Therapeutic Utilization of Disclosure of Childhood Abuse that "offenders who believe that their wounds are acknowledged and understood by program facilitators are more likely to gravitate to more emotionally aligning with the treatment objectives..."; and

WHEREAS Frederick Mathews, Ph.D., Psych. states in Combining Voices that the "consequences of sexual abuse can affect every aspect of a survivor's life emotionally, physically, spiritually, or mentally. This can take the form of self-injurious behaviours such as suicide attempts, addictions, or work-a-holism" and that "many male victims of sexual abuse experience low self-esteem, fear of intimacy, anger and aggressiveness, depression..."; and

WHEREAS the Citizens' Advisory Committee believe that such deep emotional trauma must be recognized and treated before related dependencies or criminal behaviour can successfully be addressed; and

WHEREAS Mario Paparozzi, Ph.D., Criminology states "being abused is absolutely a criminogenic factor in that it is an absolute predictor of behaviour"; and

THEREFORE BE IT RESOLVED *that we, the Citizens' Advisory Committee, believe the Correctional Service of Canada has a legal, as well as moral, obligation*

Citizens' Advisory Committees' National Resolutions

to provide professional help and support to offenders who are victims of childhood sexual abuse. Not to do so would be to deny them the opportunity to come to terms with their own victimisation and subsequent criminal behaviour. Until they can do this, programs dealing with substance abuse, anger management or cognitive life skills will not be as effective. Because Correctional Service of Canada takes seriously its mission of "actively encouraging and assisting offenders to become law-abiding citizens" we believe CSC must help those who are survivors of childhood sexual abuse with specific programs and professional therapy. Only then can they be free to really develop the skills, and change behaviours, necessary for safe reintegration into society.

BE IT FURTHER RESOLVED *that CSC acknowledge that childhood sexual abuse can be identified, for some, as a criminogenic factor.*

2. EDUCATION OF INCARCERATED OFFENDERS

Each offender has a right to participate in rehabilitative programs, including education for language of the culture where they are residing, basic literacy skills, employment preparation, enhancement of quality of life, and for programs to address one's criminogenic factors.

Basic education is the foundation for offenders to be able to profit from participation in core programs for rehabilitation and for vocational skills training. Lack of facility to speak and write in either English or French constitutes a special need to be addressed by special classes taught by teachers with the necessary qualifications. Present staffing formulas do not generate and allocate staff to meet adequately these needs among the inmate populations. The Inmate Related Cost (IRC) formula is based upon head count alone and fails to differentiate to allow for adequate staffing levels for these special programs.

Low level education and inadequacies in English (or French) language skills are barriers for admission to core rehabilitative programs. Inmates could (and do) go to warrant expiry date or parole without completing programs designed to address their criminogenic needs because they lack the necessary education or language skills to participate in core programs or vocational skills training. Without this opportunity for formal learning, offenders will be less eligible for early parole and are likely to be at increased risk to become recidivists.

Long term offenders could profit from opportunities and encouragement to pursue high school education and post-secondary learning programs. Their time could be used more productively and their rehabilitation extended over longer terms through participation in educational programs.

Special educational needs of individuals are not diagnosed at reception nor are they included for intervention in their Correctional Plans, beyond being recognized as in need of basic literacy. Testing for learning disabilities should be part of their initial screening involving a professional teacher and psychologist.

In-service training for all teachers and program delivery officers is needed in cultural awareness, accommodating individual's special learning needs, and in strategies for compensatory education for those with special language, cultural, and learning style differences.

A high percentage of those who get prescribed programs at reception will not get into them, or will not succeed because of inadequate education foundation or specific learning problems.

Successful reintegration is facilitated by gainful employment and a more positive self-image. These depend upon appropriate education designed to meet individuals' needs, participation in rehabilitative programs, and in learning necessary skills for employment.

Citizens' Advisory Committees' National Resolutions

THEREFORE BE IT RESOLVED *that upon reception to the federal correctional system, an appropriate professional educational assessment should be administered to each offender that identifies the formal education level attained and diagnoses the educational and special learning needs. The Correctional Plan should include provisions to address these educational and specific learning needs.*

The education budget must be based upon an allocation formula which takes into account the specific learning needs of each offender as determined by the professional assessment referred to above and outlined in the Correctional Plan, and which will then provide for appropriate learning resources and professional staffing requirements.

3. IMPROVING THE QUALITY AND ACCESSIBILITY OF MENTAL HEALTH CARE IN CSC INSTITUTIONS

WHEREAS the *Corrections and Conditional Release Act* (CCRA) and the Mission Statement of the Correctional Service of Canada states an objective relating to "safe, secure and humane control"; and

WHEREAS it is apparent that many inmates have suffered or continue to suffer from various psychiatric disturbances; and

WHEREAS there is a shortfall in providing adequate mental health care in proportion to need;

THEREFORE BE IT RESOLVED *that CSC undertake a high priority and resolve to meet this under serviced need by providing adequate funding, enough professionals and commensurate salary in order to proceed on a heightened campaign to recruit mental health professionals.*

4. BUDGETS AND PROGRAM IMPLEMENTATION

WHEREAS the treatment programs offered to offenders focus on reintegration;

WHEREAS these programs correspond to the objectives and Mission Statement of Correctional Service of Canada;

WHEREAS some institutions are penalized when programs are implemented due to the fact that they must draw from other budgetary items when programs are developed;

WHEREAS Citizens' Advisory Committees must ensure the quality of programs provided to offenders;

WHEREAS each institution must provide a considerable number of programs that are adapted to offenders' needs;

THEREFORE BE IT RESOLVED *that when implementing or revising a program, Correctional Service of Canada will allocate the necessary budgets by adding the planned sums to the budget of the institution concerned, and it will do so in a recurrent fashion, throughout the entire period in which the said program is implemented.*

5. WORK HOURS

WHEREAS the working conditions of CSC employees have generated a significant number of work hours that are currently worked by regular employees in the form of overtime;

WHEREAS the thousands of hours could create hundreds of full-time/part-time or casual jobs if they were not allocated to regular employees as overtime;

BE IT RESOLVED THAT *CSC managers implement a human resources management system that meets the following values:*

Promote the hiring of new employees instead of allocating these overtime hours to regular employees, thereby increasing efficiency within CSC.

6. AFRICAN/BLACK NOVA SCOTIAN INMATES

GIVEN THAT the African/Black Nova Scotian population forms a distinct and identifiable cultural entity in Canada with its own long and rich history and that this group is one of the most important

Citizens' Advisory Committees' National Resolutions

cultural groups in Atlantic Canada in terms of numbers and cultural distinctness;

GIVEN ALSO THAT the above facts would imply the need for a rehabilitation process for African/Black Nova Scotian inmates that is adjusted to the cultural and community realities facing this important minority;

GIVEN ALSO THAT the Correctional Service of Canada will need to develop interventions and practices that render the rehabilitation process effective for different cultural groups in our increasingly multicultural society;

GIVEN ALSO THAT a first step has been taken by modifying the rehabilitation process for first nations inmates but that further steps will be needed to address the needs of other ethnic groups;

THEREFORE BE IT RESOLVED *that the Correctional Service of Canada shall be urged to enter into meaningful discussions with African/Black Nova Scotian inmates and African/Black Nova Scotians community representatives as a precursor to putting in place those resources and support structures that would allow for a culturally responsive approach to incarceration, rehabilitation, conditional release and community reintegration for African/Black Nova Scotians offenders. These dialogues would be ongoing so that the Correctional Service of Canada could continue to adjust its programs to the changing realities of African/Black Nova Scotians.*

BE IT FURTHER RESOLVED *that this initiative concerning African/Black Nova Scotian inmates and their communities be seen as a further step towards making the Correctional Service of Canada increasingly effective in making its rehabilitation programs relevant to the many diverse elements of Canada's cultural mosaic.*

7. CREATING CHOICES

WHEREAS the Correctional Service of Canada accepted Creating Choices as the model for its strategy for dealing with women offenders; and

WHEREAS the Correctional Services of Canada has consistently recognized that reintegration of women offenders into society is premised on 'low risk/high needs'; and

WHEREAS the Correctional Services of Canada has consistently recognized that reintegration strategy for women offenders must be distinct form the strategy for male offenders; and

WHEREAS the process of reintegration of women into the community after sentence must be an integral component of a correctional strategy starting from the beginning of sentence and ending only after warrant expiry date and the successful integration into their community; and

WHEREAS the regional facilities continue to be faced with enormous challenges in the successful reintegration of women, in particular in identifying and supporting a cohesive network of support in the community for the women both while incarcerated as well as in the community; and

WHEREAS the lack of a long term corrections strategy, properly funded, continues to be an obstacle to women's reintegration;

THEREFORE BE IT RESOLVED *that Correctional Service of Canada continue to develop and implement such a strategy and in particular identify a specific funding process which will ensure the development and continued evaluation of a long term strategy which is in keeping with their commitment to the philosophy of Creating Choices.*

Citizens' Advisory Committees' National Resolutions

6. COMMUNITY WORKER FOR FACILITIES HOUSING FEDERALLY SENTENCED WOMEN

WHEREAS women offenders are released from institutions housing federally sentenced women without continuity of support; and

WHEREAS women offenders have special needs and encounter particular barriers when facing reintegration; and

WHEREAS Creating Choices recommended that a Community Support Worker facilitate communication between each incarcerated women and her supports, as well as help link her up with the community resources she requires; and

WHEREAS the Grand Valley Institution Reintegration Committee submitted a one-year pilot project proposal for the part-time position of Community Support Worker, which was approved by Correctional Service of Canada; and

WHEREAS Grand Valley Institution, Kitchener receives partial funding from Correctional Service of Canada for the newly created position of Community Support Worker, with additional start-up funding from Chaplaincy.

THEREFORE BE IT RESOLVED *that Correctional Service of Canada be responsible for the full funding for a Community Support Worker position after the pilot project year is completed, based on the interim and final evaluation reports, not only at Grand Valley Institution, but also at every institution housing federally sentenced women.*

Memories of 2001

National Citizens' Advisory Committees' Conference
Ottawa, Ontario – November 29 – December 2, 2001

In conjunction with the *Citizens in Action Conference*, the Citizens' Advisory Committees to the Correctional Service of Canada held their Seventeenth National Conference in Ottawa, Ontario. In addition to the numerous plenary sessions and workshops offered to all delegates, the CACs held several sessions addressing issues unique to their group.

Asking Commissioner Lucie McClung a question; Audrey Howarth, Ontario Region

Addressing delegates; Marge Nainaar, Prairie Region

Reception for conference delegates at the National Gallery of Canada

Ron Warder is shown here receiving an award of appreciation after serving four years as CAC National Chairperson. Left to right: CSC Commissioner Lucie McClung; Ron Warder; Pierre Allard, Assistant Commissioner, Community Engagement Sector, CSC.

RAPPORT ANNUEL 2000-2002

COMITÉS CONSULTATIFS DE CITOYENS

au sein du Service correctionnel du Canada

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

Canada

Rapport annuel des Comités consultatifs de citoyens – De juin 2000 à avril 2002

Table des matières

Mission 4
Observations du président 5
Message de la directrice générale 8
Rôle des Comités consultatifs de citoyens 9
Historique 10
Structure organisationnelle des Comités consultatifs de citoyens 12
Rapport du Comité national de direction 13
Objectifs nationaux des Comités consultatifs de citoyens....16
Rapports régionaux 17
- Région de l'Atlantique 17
- Région du Québec 21
- Région de l'Ontario 25
- Région des Prairies 28
- Région du Pacifique 33

Rapport des présidents et présidentes de Comités consultatifs de citoyens rattachés aux établissements pour femmes....38
Résolutions nationales des Comités consultatifs de citoyens 41

Comité de rédaction

Shari Kulik, Division de l'engagement des citoyens, Secteur de l'engagement communautaire, Service correctionnel du Canada (SCC)

Collaborateurs

COMITÉS CONSULTATIFS DE CITOYENS

Charles Emmrys, président national, Comités consultatifs de citoyens (CCC)

Hema Chopra, présidente, CCC de la région de l'Atlantique

Maurice Lavallée, président, CCC de la région du Québec

Dick Hudson, président, CCC de la région de l'Ontario

Sean Taylor, président, CCC de la région des Prairies

Barbara Teichman, présidente, CCC de la région du Pacifique

Deborah Schlichter, présidente, CCC, délinquantes sous responsabilité fédérale

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Christine Cloutier, directrice générale, Direction de l'engagement des citoyens et des initiatives communautaires

Chantal Albert, coordonnatrice régionale, région de l'Atlantique

Sylvie Brunet-Lusignan, coordonnatrice régionale, région du Québec

Sophie Lemire, coordonnatrice régionale, région du Québec

Monty McTaggart, coordonnateur régional, région de l'Ontario

Diane Russon, coordonnatrice régionale, région de l'Ontario

Lyn McGinnis, coordonnatrice régionale, région des Prairies

Debbie Lemay, coordonnatrice régionale, région du Pacifique

Pour obtenir des exemplaires additionnels, veuillez vous adresser au :

Service correctionnel du Canada

Direction de l'engagement des citoyens et des initiatives communautaires

Secteur de l'engagement communautaire
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P9

Tél. : (613) 996-8140
Téléc. : (613) 947-7320

ISBN : 0-662-66942-8
N° AU CATALOGUE : JS81-7/2002

MISSION

MISSION DES COMITÉS CONSULTATIFS DE CITOYENS

Par leur participation bénévole au processus correctionnel fédéral canadien, les Comités consultatifs de citoyens contribuent à la protection de la société. En effet, grâce aux liens étroits qu'ils entretiennent avec le personnel du Service correctionnel du Canada, le public et les délinquants, ainsi qu'aux recommandations et conseils impartiaux qu'ils donnent, ils contribuent de cette façon à accroître la qualité du processus correctionnel.

ÉNONCÉ DE MISSION DU SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Observations du président

Il s'est écoulé 25 ans depuis que le juge Mark MacGuigan a publié l'un des rapports les plus importants et qui a eu le plus de poids dans l'histoire des services correctionnels canadiens (le « Rapport MacGuigan »). En proposant une nouvelle vision rafraîchissante d'un système correctionnel axée sur le recours à des programmes de réadaptation éprouvés en milieu carcéral qui respectent les droits fondamentaux de la personne, il s'est fait le champion d'un rêve que d'aucuns ont considéré à cette époque comme utopique et peu réaliste. Le milieu carcéral, croyait-il, pouvait devenir un endroit où les valeurs canadiennes du civisme et de l'amélioration de soi seraient promues par le personnel correctionnel qui servirait de modèle. L'ancienne culture de la punition et du contrôle qui, comme on l'avait si souvent démontré, ne fonctionnait pas devait céder la place à une culture du respect mutuel et de la guérison. C'est tout à l'honneur du Canada d'avoir accepté intégralement le rapport qui a donné lieu à ce qui est considéré comme l'un des services correctionnels les plus efficaces du monde.

La vision du Rapport MacGuigan reposait essentiellement sur la notion voulant que les citoyens doivent participer intimement au développement permanent du système correctionnel. Après tout, il s'agissait d'un système conçu pour les protéger. Il proposait la création de comités de citoyens indépendants dans tous les établissements du pays. Ceux-ci pourraient agir comme observateurs impartiaux, prodiguer des conseils sur tous les aspects des activités du Service et informer les Canadien(ne)s sur les avantages que leur apporte leur système correctionnel. Notre système actuel de Comités consultatifs de citoyens (CCC) a été élaboré pour donner suite aux recommandations du Rapport MacGuigan.

À l'occasion du 25e anniversaire de la publication du rapport, il est utile d'examiner comment les CCC ont relevé le défi lancé par le juge MacGuigan. Avons-nous rempli de manière consciencieuse notre rôle d'observateurs impartiaux du système? Avons-nous été des conseillers efficaces? Avons-nous pu aider les Canadien(ne)s à mieux comprendre le mode de fonctionnement de leur Service correctionnel? Enfin, les CCC ont-ils permis d'améliorer le système correctionnel?

Le rôle d'observateurs

Le juge MacGuigan avait prévu que pour être efficaces, les CCC devaient jouir d'un accès sans précédent aux établissements correctionnels, aux délinquants et au personnel des services correctionnels. Il était certainement risqué de permettre aux CCC de bénéficier de cet accès, mais cette décision s'est révélée judicieuse. Au cours des décennies qui ont suivi, la présence sur place de membres des CCC au cours d'émeutes ou de prises d'otages en milieu carcéral a permis à ceux-ci de rendre compte dans un nouvel esprit civique du mode de gestion de ces crises. Le simple fait qu'un membre d'un CCC rende visite à un émeutier après coup ou que des membres d'un comité s'entretiennent avec le personnel de première ligne au sujet du soutien que celui-ci a reçu après des incidents de violence offre le genre de transparence qui amène le système à agir aussi efficacement et professionnellement que possible pendant ces périodes difficiles. Le fait que les membres des CCC soient libres de demander l'opinion de tout membre du milieu carcéral ou d'un bureau de libération conditionnelle signifie que tous les membres sont parfaitement conscients que tout acte de violence de la part des délinquants ou du personnel correctionnel sera rapidement connu et fera l'objet d'un examen. Au cours des 25 dernières années, les CCC ont réussi de mieux en mieux à rester en contact avec tous les intervenants du système correctionnel. Ils ont

Observations du président

presque toujours été justes et impartiaux dans leurs rapports sur les événements et ils se sont taillés une réputation d'organismes crédibles et francs.

Le rôle de conseillers

Il a été plus difficile pour les CCC d'assumer et de jouer leur rôle de conseillers. Après tout, le système correctionnel est l'un des systèmes les plus importants et les plus complexes de la fonction publique. Le personnel et les gestionnaires du système sont des spécialistes dans des domaines comme les mesures de sécurité, les protocoles de réadaptation, les interventions en matière de santé mentale, l'entretien des installations physiques et les services d'alimentation, entre autres. Le personnel correctionnel a son propre langage ponctué d'un nombre effarant d'acronymes. Il est vraiment difficile pour des citoyens bénévoles non spécialistes d'apporter une contribution importante et significative dans un tel système. Cependant les comités ont généralement pu tirer parti de leur accès aux différents groupes pour acquérir une connaissance directe des problèmes épineux auxquels fait face le Service. Grâce aux connaissances que permettent d'acquérir les entretiens avec toutes les parties en cause, des solutions fondées sur le bon sens sautent souvent aux yeux de l'interlocuteur même le plus naïf. À d'autres moments, les membres des CCC ont recours à l'expertise acquise dans leur propre discipline pour enrichir le dialogue sur la façon d'aborder les enjeux importants. À mon avis, ils ont réussi la plupart du temps à rendre leurs recommandations convaincantes et ils ont contribué au développement du système dans son ensemble.

Au cours de la dernière décennie, certains comités ont tenté d'enrichir leur contribution en mettant l'accent sur certains thèmes pendant un certain temps. Certains comités de bureaux de libération conditionnelle ont, par exemple, effectué une étude plus exhaustive de la justice réparatrice. D'autres ont mis l'accent sur les relations raciales au sein du système. Ces efforts ont permis aux comités de devenir plus proactifs dans leur travail et d'acquérir plus de pouvoir pour l'étude des questions. Je crois que ces initiatives deviendront monnaie courante.

Toutefois, le système des CCC n'a pas encore réussi à participer plus activement à l'élaboration des politiques à l'échelle régionale et nationale. Pour qu'ils puissent jouer ce rôle, il faudra repenser en profondeur le mode de fonctionnement des CCC à l'échelle régionale et nationale au sein du Service correctionnel et dans l'ensemble de la société canadienne. Le juge MacGuigan avait espéré que des citoyens actifs auraient voix au chapitre en matière d'élaboration des politiques. Le défi consistera à enrichir nos activités au niveau régional et national sans affaiblir les comités locaux.

Le rôle d'agents de liaison avec la collectivité

Le volet de leur mandat que les CCC ont le plus tardé à développer est celui d'agir comme éducateurs et porte-parole de la collectivité. Une fois nommés, les comités doivent souvent se consacrer entièrement à la tâche de se familiariser avec les dossiers du jour dans leur établissement et s'efforcer de formuler des recommandations utiles. C'est seulement au cours de la dernière décennie que les comités ont réellement commencé à sensibiliser le public. À cette fin, ils ont parrainé récemment des forums et des ateliers publics, donné des entrevues à la presse et organisé des journées portes ouvertes et des séances d'information et participé à des débats dans la collectivité sur des questions relatives à la justice. Il faut toutefois reconnaître que l'image publique des CCC ne correspond pas à celle que le juge MacGuigan avait envisagée.

À l'avenir, les comités locaux et régionaux et le Comité national devront consacrer plus de temps à leurs relations avec la collectivité. Ils devront communiquer plus efficacement à leurs

concitoyen(ne)s leurs observations sur ce qui fonctionne bien et les problèmes à résoudre. Ils devront aider les Canadien(ne)s à mettre davantage l'accent sur les solutions et moins sur les problèmes. Si nos comités ne participent pas au débat public d'une façon constructive, le discours public sur les services correctionnels risque de porter encore une fois sur la tendance instinctive à punir et à contrôler ceux qui nous ont fait du tort. Ces approches n'ont jamais fonctionné et n'ont fait que rendre nos collectivités moins sûres. Le juge MacGuigan espérait qu'une participation accrue des citoyens au système correctionnel contribuerait à continuer d'axer le dialogue public sur la réadaptation. Je crois qu'il avait raison, mais les CCC sont loin de pouvoir soutenir qu'ils ont eu une incidence décisive sur le discours public concernant les services correctionnels au Canada.

Conclusion

À mon sens, cet historique officieux, mais fait en connaissance de cause, des CCC amènera nécessairement à conclure que ces comités ont non seulement apporté une contribution importante au Service correctionnel du Canada, mais qu'ils sont aussi devenus une partie intégrante et essentielle du Service. À titre d'observateurs impartiaux, ils font partie du système de freins et contrepoids qui aide le Service à maintenir le cap sur son objectif principal, à savoir l'accroissement de la sécurité publique. En tant que conseillers, ils font valoir des points de vue nouveaux et non biaisés sur la façon d'aborder les défis auxquels font face les gestionnaires et les délinquants. À titre de représentants de la collectivité, ils apportent la transparence à un système qui en a bien besoin. Certes, les CCC ne sont pas encore devenus tout à fait ce que le juge MacGuigan avait envisagé. Il s'agissait d'une mission de taille. Mais nous avons réalisé des progrès et nous continuerons d'apporter des améliorations dans les années à venir.

Charles Emmrys
Président du Comité national de direction des Comités consultatifs de citoyens

Message de la directrice générale

L'engagement de plus de 500 citoyen(ne)s comme membres de comités consultatifs de citoyens au sein du Service correctionnel du Canada illustre comment des Canadien(ne)s peuvent contribuer à bâtir des collectivités sûres. Chacun des membres investit temps et connaissance pour leurs collectivités : merci et bravo!

Transition est un terme caractérisant l'année 2000-2002 : en effet le Comité national de direction des CCC a un nouveau président et trois nouveaux présidents régionaux sans parler des changements aux administrations régionales et nationale. Effort concerté et poursuite des objectifs sont sûrement plus appropriés pour faire état de la situation. Malgré les changements organisationnels, le cap a été maintenu. Du travail important a été accompli au niveau du processus de consultation, de la formation, d'outils soutenant les rôles des membres des CCC ainsi que de la relation de partenariat. La première semaine de sensibilisation aux CCC a été mise en place en 2001-2002. Cette semaine permet de mieux faire connaître les rôles des CCC tant au sein du SCC qu'auprès des collectivités et de partager des pratiques exemplaires.

Que nous réserve l'année en cours? La poursuite d'un partenariat sain et fort entre les citoyens membres des CCC et le SCC et ce, pour des résultats correctionnels contribuant à la sécurité de nos concitoyen(ne)s.

L'année en cours permettra de consolider les acquis tout en solidifiant la présence des CCC dans la collectivité. Les CCC ont su acquérir une expertise et une crédibilité dans l'exécution de leurs rôles au cours des 25 dernières années, soit depuis l'adoption des recommandations du Rapport MacGuigan. Le SCC a quant à lui appris à mieux travailler avec des représentants des collectivités où il est présent : il doit renforcer cette capacité et faciliter l'engagement d'un plus grand nombre de citoyens afin d'assurer la diversité présente au sein des collectivités.

Le travail auprès de citoyen(ne)s engagés est essentiel à la prestation de services de qualité, ce qui fait partie intégrante du devoir des fonctionnaires : cela contribue à ce que nous répondions le mieux possible au bien de l'ensemble de la collectivité canadienne.

Le cap n'aurait pu être maintenu et le chemin parcouru sans l'engagement et le professionnalisme d'individus travaillant dans les administrations nationale et régionales et des membres du Comité national de direction. Un merci rempli d'éloges à l'équipe de la Division de l'engagement des citoyens à l'administration centrale : Helen Friel, Shari Kulik, Sylvie Carpentier, Sonya Cardinal et Ina Calles. Et un merci tout aussi élogieux à leurs homologues régionaux : Chantal Albert, Francine Dufresne, Sylvie Brunet, Sophie Lemire, Diane Russon, Monty McTaggart, Jocelyn Corrigall, Lyn McGinnis, Yvonne Thome et Debbie Lemay.

Certes le tableau ne saurait être complet si nous ne reconnaissions pas l'engagement exemplaire et le dévouement des membres du Comité national de direction avec lesquels nous maintenons des relations régulières. Ils sont tous engagés et dévoués à la mission des CCC et sont source d'inspiration. Merci à Ron Warder pour quatre années à la présidence, Hema Chopra, Steven Hinkley, Maurice Lavallée, Dick Hudson, Sean Taylor, Barbara Teichman et évidemment nos meilleurs vœux au nouveau président Charles Emmrys.

Christine Cloutier
Directrice générale
Direction de l'engagement des citoyens
et des initiatives communautaires

Rôle des Comités consultatifs de citoyens

Une grande partie de la crainte éprouvée par le grand public provient de son ignorance de ce qui se passe derrière les hauts murs des prisons. Ces établissements servent à l'incarcération des délinquants, mais ils découragent aussi les citoyens de participer à la vie des établissements et les détenus de prendre part aux activités du monde extérieur.

Rapport MacGuigan, 1977, p. 139

Réellement intéressés à contribuer de manière positive au processus correctionnel, les CCC permettent à la collectivité d'être représentée auprès du Service correctionnel du Canada et de dire ce qu'elle pense des principales interventions de ce dernier.

Le SCC estime que le rôle que jouent ces comités consultatifs communautaires dans chaque milieu est intrinsèque à une gestion intègre et transparente. Les organismes et les programmes correctionnels sont étroitement liés à la vie de la collectivité et ne peuvent exister en vase clos.

Compte tenu de leur mission, et étant composés de bénévoles qui sont représentatifs de la collectivité, les CCC jouent trois rôles principaux :

Conseillers – Les CCC donnent des conseils impartiaux aux gestionnaires du SCC sur le fonctionnement des établissements correctionnels et sur l'incidence de ceux-ci sur les collectivités avoisinantes. Les membres des CCC s'acquittent de ce rôle en visitant fréquemment des établissements correctionnels et rencontrent fréquemment des délinquants, des représentants syndicaux locaux et des gestionnaires et employés locaux du SCC. Les CCC donnent des conseils également aux gestionnaires locaux, régionaux et nationaux du SCC dans le but d'aider au développement global des établissements et des programmes correctionnels, et ils offrent leurs conseils sur l'incidence de ce développement sur la collectivité.

Observateurs impartiaux – Les membres des CCC agissent en tant qu'observateurs impartiaux du déroulement des opérations quotidiennes du Service correctionnel du Canada. Ils aident le SCC à évaluer et à surveiller la prestation de soins appropriés, l'exécution des programmes pour les délinquants, conformément aux valeurs énoncées, aux lois, aux règlements et aux procédures tels que la Mission du SCC et la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMC). Les CCC jouent aussi le rôle d'observateurs impartiaux lorsque surgissent des troubles en établissement. Cela met en évidence l'engagement du SCC en terme d'ouverture, d'intégrité et de reddition de comptes.

Agents de liaison – En servant d'agents de liaison entre les collectivités et le SCC, les CCC renseignent le public sur le SCC, abordent les préoccupations du public et suscitent un appui au processus correctionnel. Ils apportent aussi à la direction, tant en établissement que dans la collectivité, un point de vue communautaire sur les décisions touchant les établissements, les opérations et les politiques. Les CCC renseignent la collectivité locale sur les objectifs et les programmes correctionnels, élaborent et mettent en œuvre des moyens d'améliorer la communication avec la collectivité locale, et encouragent, de façon générale, la participation du public au processus correctionnel.

Historique

Depuis leur création en 1965, les CCC représentent les intérêts des citoyens en contribuant à la qualité des services et des programmes correctionnels fédéraux au Canada.

Les citoyens ont commencé à participer au processus correctionnel au début des années 1960, année où certains établissements fédéraux ont créé des comités de citoyens chargés de s'occuper de problèmes précis. À la même époque, le commissaire Allan McLeod (1960-1970), dans une directive du commissaire, avait recommandé de façon générale une plus grande participation des citoyens dans le cadre des CCC. Les premiers établissements qui ont créé des comités sont le camp de correction Beaver Creek en Ontario, le pénitencier de la Saskatchewan et l'établissement Matsqui en Colombie-Britannique.

L'élargissement des activités des CCC à l'échelle nationale a été lancé par la publication, en 1977, du Rapport à la Chambre du Sous-comité sur le régime d'institutions pénitentiaires au Canada (connu sous le nom de Rapport MacGuigan). Les auteurs de l'étude, qui faisait suite à des troubles graves survenus dans plusieurs établissements, ont affirmé la nécessité de faire intervenir des représentants des citoyens pour qu'ils observent et évaluent les politiques et les procédures correctionnelles.

Les auteurs du rapport ont recommandé qu'un CCC soit établi dans chacun des établissements carcéraux (recommandation n° 49), et ont fait remarquer que les organismes correctionnels avaient toujours fonctionné dans l'isolement et que le grand public n'avait jamais été bien informé sur le système correctionnel ni sur le système de justice pénale. Le rapport décrivait ainsi l'apport des CCC au système correctionnel :

Quand ils sont bien structurés, les Comités consultatifs de citoyens sont réellement utiles au Service canadien des pénitenciers (maintenant appelé Service correctionnel du Canada), car ils renseignent la population sur les réalités de la vie carcérale et aident le Service à prendre conscience de ses points faibles. [...] En résumé, le Comité consultatif de citoyens aide le directeur de chaque établissement à organiser ses programmes à l'intérieur et à l'extérieur du pénitencier; en consultation avec les cadres supérieurs et les membres des comités de détenus, il aide le directeur à évaluer l'importance et la nature des activités requises.

Rapport MacGuigan, 1977, p. 139, 141

La première conférence nationale sur les CCC a eu lieu en 1978 à Ottawa. Puis, en 1979, la nécessité d'élaborer un plan national qui aurait des répercussions importantes à tous les niveaux du Service correctionnel du Canada s'est imposée, et l'on a alors constitué le premier Comité national de direction. En 1980, lors de la troisième conférence nationale, les représentants des cinq régions du SCC ont établi une organisation nationale et des statuts qui renfermaient le premier énoncé de principes et les objectifs clairement établis des CCC. Depuis la publication de l'énoncé de Mission du Service correctionnel du Canada en 1989, les CCC et le SCC ont consolidé leur partenariat. Cette collaboration a été renforcée dans la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (1992), qui prévoit que le Service doit faciliter « la participation du public aux questions relatives à ses activités ». En octobre 2000, le gouvernement a accepté la recommandation du Sous-comité sur la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* selon laquelle chaque établissement et bureau de libération conditionnelle sera appuyé par un Comité consultatif de citoyens de la collectivité locale.

Historique

Les travaux se poursuivent en vue de donner suite à cette recommandation, et environ 20 nouveaux CCC seront créés.

En août 1998, les CCC se sont distingués au niveau international en remportant le prix Chapter de l'American Correctional Association dans la catégorie de la sensibilisation du public en reconnaissance de pratiques exemplaires et de l'excellence dans les services correctionnels. Le prix Chapter est la plus haute distinction décernée par l'organisme. En janvier 2000, le Bureau du Conseil privé a reconnu que les CCC comptaient parmi les pratiques exemplaires de la fonction publique canadienne. En mai 2000, l'International Association for Public Participation a décerné au Service correctionnel du Canada le prix « Organization of the Year » en grande partie grâce à son programme des CCC.

Au fil des ans, les CCC ont apporté une contribution importante à la qualité du système correctionnel et ils ont permis au SCC de fonctionner de manière efficace et transparente. En ce moment, plus de 500 citoyen(ne)s œuvrent au sein de quelque 80 CCC dans les différentes régions du Canada. Le rôle et l'importance des CCC au sein du système correctionnel du Canada ne cessent de s'accroître. S'ils continuent de bénéficier du soutien du public et du Service, les CCC maintiendront leur apport précieux à la sécurité des Canadien(ne)s.

Structure organisationnelle des Comités consultatifs de citoyens

Comités locaux

Les comités locaux et leur contribution aux établissements qu'ils desservent restent l'élément fondamental d'un réseau efficace de citoyens bénévoles. Les comités locaux se composent normalement d'au moins cinq membres qui sont nommés par le sous-commissaire de la région. C'est aux directeurs des établissements et aux directeurs des bureaux de libération conditionnelle qu'incombe la responsabilité de constituer les CCC et de voir à leur efficacité. Les comités locaux se réunissent environ une fois par mois. On leur conseille vivement de tenir ces réunions dans l'établissement représenté, afin que leurs membres puissent se familiariser avec l'établissement ou le bureau de libération conditionnelle en question et accroître leur visibilité auprès du personnel et des délinquants.

Comités régionaux

Il existe un Comité de direction des CCC (constitué des présidents des CCC locaux) pour chacune des cinq régions administratives du SCC (c.-à-d. régions du Pacifique, des Prairies, de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique). La responsabilité d'administrer chaque CCC régional incombe au président régional, ainsi qu'au coordonnateur des CCC de chaque administration régionale du SCC. Les comités régionaux de direction conseillent les sous-commissaires régionaux du SCC et leur personnel en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes du SCC à l'échelon régional.

Le Comité national de direction

Le Comité national de direction (CND) sert d'organe de coordination des comités régionaux et locaux dans tout le pays, et veille en particulier à ce que les CCC remplissent leur rôle et s'acquittent de leurs responsabilités. De concert avec la Division de l'engagement des citoyens à l'administration centrale du SCC, le CND est chargé de la coordination nationale de tous les CCC dans l'ensemble du Canada.

Le président de chaque Comité régional de direction est membre d'office du Comité national de direction. Les membres de ce dernier élisent un président tous les deux ans et se réunissent quatre ou cinq fois par année. Une grande partie du travail peut être effectuée entre les réunions au moyen de téléconférences et du courrier électronique.

Le Comité national de direction présente au commissaire du SCC, par le biais d'un rapport annuel et de contacts permanents, des recommandations sur les politiques et programmes du SCC qui ont été formulées par les CCC locaux et régionaux.

Rapport du Comité national de direction

À l'instar des comités de direction antérieurs, le Comité national de direction (CND) actuel assume la responsabilité principale de la mise en œuvre des objectifs nationaux actuels des CCC. À cette fin, il aide les comités régionaux et locaux à entreprendre des initiatives conformes à ces objectifs et il conçoit du matériel documentaire qui pourrait être utile pour y arriver. De plus, le CND communique et promeut ces objectifs au sein du SCC.

Voici la liste des membres du Comité national de direction actuel pour 2002-2003

- Charles Emmrys, président national[1]
- Steven Hinkley, région de l'Atlantique[2]
- Maurice Lavallée, région du Québec
- Dick Hudson, région de l'Ontario[3]
- Sean Taylor, région des Prairies; (vice-président national)
- Barbara Teichman, région du Pacifique[4]

Réunions nationales

Une partie importante du travail du CND consiste à préparer l'assemblée annuelle des CCC. En 2000, la réunion nationale a eu lieu à Montréal, où le rôle des CCC en tant qu'observateurs impartiaux a fait l'objet de discussions et a été défini de façon plus précise. Cette réunion a enregistré le taux de participation le plus élevé jamais atteint, car presque tous les CCC locaux y étaient représentés. Il y a eu ensuite la réunion de 2001 tenue à Ottawa en même temps que la conférence internationale des bénévoles du SCC. La réunion de 2001 constituait également la séance de travail semestrielle du CND, où un certain nombre de résolutions portant sur des questions allant de l'enveloppe budgétaire aux relations raciales ont été adoptées par les délégués. Le CND donne suite activement à chacune de ces résolutions (voir page 41)

Révision des objectifs nationaux

Depuis leur adoption en 1998, les premiers objectifs nationaux ont servi de plan d'action aux comités du pays. Ils ont contribué à enrichir la pratique de ceux-ci, et le réseau de CCC s'en est inspiré pour fixer un but commun bien précis dont on avait grand besoin. En 2001, le CND a commencé à réviser les objectifs et il a présenté la première ébauche à la conférence de 2001 tenue à Ottawa. Cette ébauche a servi de base aux consultations nationales qui ont donné lieu à la version actuelle qui sera présentée aux membres des CCC pendant l'année à venir.

Évaluation de notre rendement – Étude de l'incidence des CCC

Depuis leur création, les CCC n'ont ménagé aucun effort pour élaborer un ensemble de pratiques conformes à l'esprit du Rapport MacGuigan. Jusqu'à présent, toutefois, le travail des CCC n'a pas été évalué officiellement, et les évaluations de leur efficacité étaient fondées surtout sur des rapports isolés. Pour remédier à cette lacune, la Direction de l'évaluation des programmes et la Direction de la recherche du SCC procéderont à un examen des CCC pour évaluer leurs activités et leur incidence sur le personnel du SCC, les délinquants et la collectivité. Nous attendons avec impatience leurs conclusions.

---

1 Ron Warder (jusqu'à décembre 2001)

2 Charles Emmrys (jusqu'à décembre 2001) et Hema Chopra (jusqu'à juin 2002)

3 Frank Purvis (jusqu'à octobre 2001)

4 Patricia Cocksedge (jusqu'à juin 2001)

Rapport du Comité national de direction

Documents d'information efficaces

Au cours des deux dernières années, on a continué les travaux visant à élaborer un Programme d'orientation national à l'intention des nouveaux membres des CCC. Nous sommes heureux de mener ces travaux à terme et nous distribuerons les documents dans les régions pendant la prochaine année.

De plus, nous avons commencé à réviser le Manuel de ressources des CCC. Au cours des conférences de 1998, 1999 et 2000, nous nous sommes efforcés de promouvoir les notions d'observateurs impartiaux, d'agents de liaison avec la collectivité et de conseillers. Nous continuons de préciser ces rôles plus élaborés dans le manuel, et cette tâche devrait être terminée pendant la prochaine année.

Définition de la différence entre les CCC rattachés à un bureau de libération conditionnelle et ceux rattachés à un établissement

Les CCC ont toujours été rattachés à des pénitenciers et à des bureaux de libération conditionnelle. Même si le mandat des deux genres de comités est le même, les membres des comités rattachés à un bureau de libération conditionnelle ont souvent fait remarquer que la façon dont ils s'acquittent de leur mandat diffère considérablement à bien des égards de la manière dont les comités rattachés aux grands établissements remplissent leurs fonctions.

Dans son examen des divers documents d'information relatifs aux CCC, le Comité national de direction n'a pas pu trouver de renseignements indiquant clairement les ressemblances et les différences entre les deux genres de comité. Conscient qu'environ 20 nouveaux comités devraient être rattachés à des bureaux de libération conditionnelle pendant la prochaine année, le CND a jugé important d'amorcer un dialogue sur cette question dans l'espoir d'aider les comités rattachés aux établissements et aux bureaux de libération conditionnelle à acquérir une meilleure connaissance du travail des uns et des autres. Les résultats de ce dialogue feront partie du Manuel de ressources des CCC.

Création d'un modèle de consultation pour la participation des CCC au processus d'élaboration des politiques nationales

À l'assemblée annuelle de 1999 tenue à Moncton (Nouveau-Brunswick), la région du Pacifique a présenté la motion suivante :

IL EST RÉSOLU QUE le SCC et les CCC s'engagent à tenir des consultations sérieuses sur les politiques et les plans ayant une incidence directe sur l'établissement ou le bureau de libération conditionnelle local ainsi que sur la collectivité où ils se trouvent, et ce avant leur mise en œuvre, à l'échelle nationale, régionale ou locale. Le but visé est de permettre d'exprimer les préoccupations et les questions de la collectivité afin que les CCC soient en mesure « d'aider et de conseiller le directeur quant à la mise en œuvre des politiques et des plans nationaux, régionaux et locaux, en particulier ceux qui concernent la collectivité. »

À l'invitation de la commissaire Lucie McClung, en mars 2001 le CND ainsi qu'un groupe représentatif de membres du personnel et de gestionnaires du SCC se sont rencontrés pour élaborer un protocole prévoyant la participation des membres des CCC à l'élaboration des politiques nationales. Le document contenant un cadre de consultation a été arrêté définitivement et présenté à la commissaire en juillet 2002. Pendant la prochaine année, nous espérons mettre en œuvre les dispositions de ce rapport, qui propose la participation des membres des comités locaux de tout le pays à des discussions sérieuses sur les politiques aux premiers stades de leur élaboration.

Création d'un réseau international d'organismes comme les CCC

Le système des CCC a été reconnu au Canada comme un modèle en matière de pratiques exemplaires permettant la participation des citoyens aux activités de l'État. Des services correctionnels du monde entier ont fait l'éloge de nos comités à de nombreuses reprises.

Les membres des CCC peuvent s'enorgueillir de cette reconnaissance, mais nous devons également admettre que nous avons encore beaucoup à apprendre sur la façon dont les autres pays favorisent la participation de leurs citoyen(ne)s. Pour promouvoir l'échange plus général d'idées sur l'engagement des citoyen(ne)s dans le domaine des services correctionnels, le CND a commencé à constituer un réseau international d'organismes animés des mêmes idées. Nous espérons pouvoir échanger des idées avec nos homologues des autres pays et apprendre d'eux tout en enrichissant notre système.

Conclusion

Nous estimons tous avoir eu le plaisir, l'honneur et le privilège de faire partie du Comité national de direction des CCC. Il s'agit d'une tâche exigeante, mais qui nous permet de bien servir les Canadien(ne)s. Nous espérons que l'année à venir sera fructueuse.

Les membres des CCC et les Canadien(ne)s en général tiennent à remercier les membres du Comité de direction dont le mandat est terminé, à savoir Ron Warder, Hema Chopra, Patricia Cocksedge et Frank Purvis. Ils ont tous apporté une contribution inestimable à la vie des CCC et à la sécurité des Canadien(ne)s. Nous espérons qu'ils continueront de participer au système des CCC.

Objectifs nationaux des Comités consultatifs de citoyens

À l'automne 1998, les CCC se sont fixés six objectifs nationaux qui, en orientant le travail des comités, devraient permettre d'en accroître l'efficacité. En novembre 1998, les CCC se sont réunis à Victoria, en Colombie-Britannique, dans le but d'élaborer des plans pour réaliser les objectifs nationaux. Le rapport de cette année fait état des progrès accomplis par chaque région par rapport à chacun de ces six domaines d'activités.

Le Comité national de direction croit que les objectifs suivants devraient constituer des priorités pour tous les Comités consultatifs de citoyens et qu'ils devraient être réalisés conjointement avec les comités régionaux de direction.

1. Veiller à ce que tous les CCC accomplissent effectivement leur mission en faisant en sorte que chaque comité examine les responsabilités et les paramètres relatifs au mandat des CCC et que tous les membres aient facilement accès à la version révisée du manuel d'orientation et à des brochures de promotion des CCC.
2. S'assurer que tous les CCC locaux répondent aux normes établies en ce qui concerne les membres actifs en encourageant le SCC à élaborer et à mettre en œuvre, après consultation auprès des CCC locaux, un plan de recrutement efficace pour les nouveaux membres des CCC.
3. Voir à ce que tous les CCC, afin de remplir leur rôle et d'atteindre leurs objectifs, mettent en application un plan continu d'orientation et de formation où l'accent sera mis plus particulièrement sur les questions relatives aux droits de la personne qui concernent les détenu(e)s, le personnel et le public.
4. Faire en sorte que les CCC accroissent leur visibilité et leur accessibilité au sein des collectivités locales, au moyen de séances de consultation publique et d'information, en veillant à ce que les membres des CCC soient perçus comme des observateurs bien informés, dignes de confiance et impartiaux du Service correctionnel du Canada.
5. Veiller à ce que tous les CCC définissent clairement leurs rôles et leurs objectifs à l'échelle locale et à ce qu'ils travaillent de concert avec les directeurs d'établissement et les directeurs de district à établir les attentes réciproques et le degré requis de soutien administratif.
6. S'assurer que tous les CCC locaux sont sensibilisés et participent davantage aux activités qui appuient les efforts du SCC en matière de réinsertion sociale.

Rapport régional

Région de l'Atlantique

« Les CCC de la région de l'Atlantique continuent d'appliquer une norme d'excellence – atteindre des buts et des objectifs régionaux qui dépendent dans une grande mesure de CCC efficaces, de partenariats efficaces entre les CCC et le SCC et de relations efficaces entre la collectivité, les délinquants et les membres des CCC. La réponse des CCC de la région de l'Atlantique aux défis nationaux et régionaux est impressionnante – j'ai eu l'honneur et le plaisir d'y participer. »

Hema Chopra
Présidente régionale intérimaire

« Les membres des comités consultatifs de citoyens de la région de l'Atlantique sont des partenaires précieux du Service correctionnel du Canada. Ils contribuent à la réinsertion sociale des délinquant(e)s sans danger pour le public en défendant des causes comme les besoins spéciaux des délinquant(e)s afro-canadien(ne)s de la Nouvelle-Ecosse. »

Chantal Albert
Coordonnatrice régionale du SCC

Comité régional de direction – Atlantique

Hema Chopra – présidente régionale intérimaire

Winnie Benton – bureau de libération conditionnelle de Halifax

Diane Brushett – présidente, CCC du bureau de libération conditionnelle de Truro

Karen Eustace – présidente, CCC de l'établissement Westmorland et du bureau de libération conditionnelle de Moncton

Donna Gardner et Scott Keilly – coprésidents, CCC du bureau de libération conditionnelle de Terre-Neuve

Bob Hallihan – président, CCC de l'établissement de l'Atlantique

Steve Hinkley – président, CCC du bureau de libération conditionnelle de Saint John et du centre correctionnel communautaire

Anne Malik – présidente, CCC de l'établissement Nova

Ed McNevin – CCC du bureau de libération conditionnelle de Fredericton

John Perkins – président, CCC du pénitencier de Dorchester

Doug Wortman – président intérimaire, CCC de l'établissement de Springhill

La région de l'Atlantique compte 62 membres qui siègent à 11 comités dans toute la région de l'Atlantique. Ces comités desservent les cinq établissements et six bureaux de libération conditionnelle ou centres correctionnels communautaires.

Parmi ces comités, le plus nouveau est celui du bureau de libération conditionnelle de Fredericton. Au cours de la prochaine année, nous espérons accueillir six autres nouveaux comités représentant 11 établissements à Bathurst, Sydney, Charlottetown, Grand Sault,

Rapport régional

Région de l'Atlantique

Kentville, Yarmouth, Annapolis Royal, Corner Brook, Happy Valley/Goose Bay, Grand Falls et Stephenville.

L'élargissement de notre structure de comités permettra d'avoir pour la première fois des représentants de l'Île-du-Prince-Édouard, de la collectivité acadienne et de la région du Cap-Breton.

Progrès réalisés concernant les objectifs nationaux

Les CCC de la région de l'Atlantique se sont employés activement à atteindre nos objectifs nationaux en prenant un certain nombre d'initiatives passionnantes, notamment :

OBJECTIF N° 1

Remplir efficacement le mandat des CCC

La région de l'Atlantique a présenté un certain nombre d'ateliers aux assemblées annuelles des CCC tenues à Montréal en 2000 et à Ottawa en 2001. Les thèmes des ateliers étaient la présentation efficace de rapports à la collectivité, la tenue efficace de réunions, le recrutement et la formation et les CCC rattachés à des établissements à sécurité maximale et moyenne.

OBJECTIF N° 2

Recrutement

Le recrutement de membres pour nos divers comités s'est poursuivi et a remporté beaucoup de succès grâce aux efforts actifs et permanents de sensibilisation des CCC dans la collectivité. En outre, les CCC ont participé activement aux activités parrainées par le SCC, comme les tables rondes d'information au cours d'activités publiques importantes.

OBJECTIF N° 3

Orientation et formation

Les CCC de la région de l'Atlantique ont été le fer de lance d'une initiative visant à élaborer un programme de formation à l'intention des nouveaux membres des CCC qui a pu servir à l'échelle nationale. Le comité, qui se composait de représentants des CCC et de membres du personnel régional de la formation du SCC, a produit et dirigé un programme de formation complet qui permettra d'orienter les nouveaux membres des CCC afin qu'ils jouent le rôle important qui leur incombera au sein du Service correctionnel et de la collectivité. Le Comité national de direction des CCC a considéré le projet comme une priorité nationale, et le groupe chargé de l'élaboration n'a ménagé aucun effort pendant plus d'un an pour établir un programme qui puisse constituer une base solide à partir de laquelle les nouveaux membres pourraient s'appuyer pour entreprendre leur travail. Le programme a été terminé en décembre 2001 et il a été présenté avec succès à un groupe pilote et à un groupe de nouveaux membres de la région de l'Atlantique. Un des points saillants de ce programme était l'accent mis sur le multiculturalisme et les rôles importants que les membres des CCC ont été appelés à jouer à titre de conseillers des citoyens nommés.

OBJECTIF N° 4

Liaison avec la collectivité et visibilité accrue

Afin de mieux faire connaître le travail des CCC à leurs concitoyens, les membres des comités de la région de l'Atlantique ont commencé à présenter des rapports annuels à la collectivité. Ces rapports décrivent les activités du comité au cours de la dernière année et les observations qu'ils ont formulées en ce qui concerne les succès et les pratiques exemplaires du SCC ainsi que les défis à relever. Il s'agissait de mettre ces rapports à la disposition des conseils municipaux ainsi que de la presse et des organisations qui s'occupent des services correctionnels comme la Société John Howard. En prévision de la diffusion de ces rapports, le président de chaque comité a bénéficié d'une formation sur les relations avec les médias.

Les premiers rapports diffusés ont remporté beaucoup de succès. Ils ont suscité un vif intérêt chez la presse et les dirigeants communautaires locaux et ils ont contribué à mieux faire connaître les CCC

dans la collectivité. Fait plus important encore, les comités ont pu présenter leurs observations franches d'une manière non sensationnaliste et constructive tant pour la collectivité que pour le SCC. La région projette de poursuivre cette pratique.

OBJECTIF N° 5

Établissement d'objectifs annuels

Chaque comité s'est employé activement à établir des objectifs annuels. Comme plusieurs comités renouvellent actuellement leur direction, nombre d'entre eux ont choisi de mettre l'accent sur la consolidation et la création de comités.

Plusieurs comités poursuivent des initiatives ambitieuses. Par exemple, les comités qui ont parrainé le Forum sur les détenus noirs et d'origine africaine en Nouvelle-Écosse donneront suite à l'initiative en organisant des réunions et en recourant à la liaison avec la collectivité pendant la prochaine année.

Comme le Nouveau-Brunswick a recours aux services correctionnels fédéraux pour loger de nombreux détenus sous responsabilité provinciale, le Comité de Fredericton et les CCC du pénitencier de Dorchester et de l'établissement Westmorland prêteront une attention particulière aux questions relatives à la cohabitation des délinquants sous responsabilité provinciale et fédérale.

OBJECTIF N° 6

Participation aux efforts de réinsertion sociale

Il y a un certain nombre d'activités qu'il vaut la peine de signaler dans le domaine de l'intégration communautaire. Le CCC de Halifax a participé à l'une des plus importantes. Le processus litigieux de création d'un nouveau centre correctionnel communautaire à Halifax a suscité un vif débat dans un certain nombre de quartiers. Le CCC a participé au débat dans le cadre d'assemblées publiques, il a exprimé ses préoccupations et il a fait valoir auprès de la collectivité l'approche correctionnelle judicieuse. Ce débat se poursuit et le CCC continuera d'y participer afin de faire entendre la voix de la raison.

Objectifs régionaux pour 2002–2003

En plus des objectifs des divers comités, la région de l'Atlantique a entrepris un ensemble ambitieux d'initiatives. La première de celles-ci consiste à offrir un programme complet d'orientation et de formation aux nouveaux membres des comités. Il devrait s'agir d'une séance de formation intensive d'une journée et demie offerte à l'établissement de formation régional, qui fera appel au programme de formation élaboré par la région de l'Atlantique. Nous espérons que tous les nouveaux membres suivront cette formation dans les six mois suivant leur nomination.

Notre deuxième objectif consistera à présenter des rapports à la collectivité au niveau de la région selon la formule adoptée par le comité du pénitencier de Dorchester cette année. L'uniformisation de cette pratique est considérée comme faisant partie intégrante de notre rôle d'agent de liaison avec la collectivité.

Notre troisième projet consiste à donner suite à la recommandation 33 du Comité d'examen de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* selon laquelle des CCC doivent être créés dans tous les bureaux de libération conditionnelle. À cette fin, nous prévoyons la création de six comités. Nous examinerons également la possibilité d'établir des formes de représentation qui soient adaptées à la nature de la collectivité. Nous accorderons une attention particulière aux groupes des minorités visibles comme les Afro-canadiens et les Autochtones.

Enfin, nous examinerons la question de l'établissement de buts et d'objectifs plus appropriés pour les comités rattachés aux bureaux de libération conditionnelle, car la plus grande partie des travaux antérieurs ont été effectués lorsque l'accent était surtout mis sur les comités rattachés aux établissements.

Rapport régional

Région de l'Atlantique

Pratiques exemplaires

Il y a un certain nombre de pratiques exemplaires dignes de mention cette année dans la région de l'Atlantique, notamment :

1. Les comités des établissements de Dorchester, de Springhill, Westmorland et de Halifax ont donné suite à une initiative du CCC de Halifax en parrainant un Forum sur les détenus noirs et d'origine africaine en Nouvelle-Écosse qui a eu lieu à l'établissement de Springhill. Le forum a réuni près de 40 participants qui comprenaient des représentants de la population carcérale, des dirigeants intéressés de la communauté noire et d'origine africaine de la Nouvelle-Écosse et des représentants de tous les niveaux du Service correctionnel. Le rapport final du forum contenait non seulement un ensemble de recommandations sur bon nombre des préoccupations importantes de ce groupe des provinces de l'Atlantique, mais aussi des idées sur un processus continu de sensibilisation qui permettrait de poursuivre un dialogue actif et productif entre la collectivité et le Service correctionnel.

   Cette activité a mobilisé nombre de dirigeants de la collectivité noire et d'origine africaine de la Nouvelle-Écosse. Grâce à l'enthousiasme suscité par le forum, bon nombre de ces dirigeants envisagent de donner suite à un grand nombre des idées formulées pendant les discussions du forum. Le comité organisateur espère que cette activité peut servir d'exemple d'engagement communautaire des collectivités minoritaires dans tout le pays. À cette fin, le rapport a été soumis à l'examen du Comité ethno-culturel du SCC.

2. Au cours de la consultation publique en vue du déplacement du Centre résidentiel communautaire Islandview (maison de transition sous responsabilité provinciale), il a été décidé d'établir un genre unique de CCC au bureau de libération conditionnelle de Fredericton. Ce CCC est créé actuellement en partenariat entre le SCC et le ministère de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick. La première réunion du CCC a eu lieu en mai 2002.

3. À l'échelle régionale, les présidents des CCC ont collaboré avec le sous-commissaire régional pour mettre en place un processus budgétaire régional qui a permis d'établir l'équité dans le financement de la formation et des activités spéciales ainsi que des déplacements pour assister aux réunions des CCC régionaux et du Comité national. Ce processus budgétaire s'inspire des travaux de la région de l'Ontario et il a permis de mettre en œuvre un processus plus prévisible et plus transparent d'affectation des fonds aux diverses activités des CCC de la région.

Rapport régional

Région du Québec

Maurice Lavallée
Président régional

Sylvie Brunet-Lusignan
Coordonnatrice régionale

Comité régional de direction – Québec

Maurice Lavallée – établissement Joliette, président régional

Roger Dessureault – établissement Donnacona, vice-président;

Luc Blouin – Centre fédéral de formation, directeur

Robert Landreville – établissement Archambault, directeur

Jocelyn Painchaud – établissement la Macaza, directeur

« Penser beaucoup aux autres et peu à soi-même, brider son égoïsme et cultiver sa bonté, telle est la perfection de la nature humaine », selon Adam Smith. Ce rappel me semble justifié comme introduction à mon premier rapport annuel comme président régional du Québec; par ailleurs, j'en profite, pour remercier tous les présidents des Comités consultatifs de citoyens et les membres du Conseil régional pour leur compréhension, leur collaboration, leur disponibilité et leur travail dans l'atteinte de nos objectifs régionaux et locaux. Mes remerciements s'adressent également au personnel du SCC notamment au sous-commissaire M. Richard Watkins et à son équipe ainsi qu'aux directeurs des établissements et des districts qui nous ont assurés de leur collaboration et de leur soutien administratif tout au long de cette période.

La région du Québec compte 12 CCC dont deux s'occupent en plus de bureaux de libération conditionnelle. Quelque 66 membres participent régulièrement aux rencontres de leur CCC et contribuent pour plus 13 000 heures investies dans la tenue de rencontres mensuelles, de forums de sensibilisation, de formation, de rencontres de détenus(es) et de combien d'autres activités dans les différents établissements du Service correctionnel du Canada au Québec.

Rapport régional
Région du Québec

Bénévolat

« Une petite pensée et un peu de tendresse valent souvent plus que beaucoup d'argent »

(John Ruskin, 1819–1890)

« Dans la vie, il n'y a pas de solutions, il y a des forces en marche : il faut les créer, et les solutions suivent »

(Vol de nuit, Saint-Exupéry, 1900–1944)

Pourquoi commencer ce texte par des citations si ce n'est pour bien situer l'avènement du bénévolat? L'année 2001 a été consacrée au bénévolat et de nombreux hommages ont été rendus dans le réseau du SCC et dans combien d'autres organismes dit « charitables ». Faut-il rappeler que trop de gens s'imaginent que le travail rémunéré est le seul qui vaille ? Et, pourtant, un Canadien adulte sur trois y croit assez pour s'engager selon les statistiques connues...« quelque 7,5 millions de bénévoles sont prêts à enrichir la vie de leurs concitoyens par le don libre et gratuit de leur temps. Ils apportent aux associations qu'ils animent non seulement une aide essentielle, mais aussi des idées neuves et un savoir-faire précieux » (*Bulletin de la Banque Royale; 06-2001*). Au Québec, les bénévoles membres d'un CCC font partie intégrante de ces millions de bénévoles. Saint-Exupéry avait sans nul doute raison et nous devons comme bénévoles nous rappeler que nous représentons peut-être ces forces en marche. De fait, on ne donne plus seulement du temps, on partage son savoir et ses talents.

Atteinte des objectifs grâce aux activités

La lecture des rapports annuels des comités des établissements indique une volonté de faire et une participation accrue des membres dans la réalisation des objectifs régionaux et locaux retenus pour la période 2000–2002.

1 – Communication

La bonne communication s'est développée entre le Conseil régional des CCC, les établissements et le Service correctionnel. L'invitation faite aux CCC locaux de participer aux réunions du Conseil régional des CCC au Québec en présence du sous-commissaire pour une séance d'information sur les dossiers de la Région du Québec a facilité cette communication. Ainsi six comités ont été associés à une partie des réunions avec le Conseil régional afin d'échanger sur des dossiers communs et surtout partager avec les membres participants leurs préoccupations et leurs attentes. Des représentants du Conseil régional ont aussi participé à une rencontre avec un autre CCC et ainsi échangé sur nos rôles et nos objectifs respectifs.

Procès verbaux

La réception et la lecture des procès verbaux demeurent le moyen privilégié par le Conseil régional pour mieux saisir les objectifs et les moyens retenus par les établissements dans l'atteinte de ceux-ci.

Nous avions éprouvé une certaine difficulté à obtenir de façon régulière les procès verbaux des CCC. En vue d'y remédier, le Conseil régional a cru bon solliciter une plus grande collaboration des directeurs d'établissement et des présidents de CCC afin d'obtenir copie des procès verbaux. La réponse positive des établissements nous a permis de recevoir les textes demandés pour la presque totalité des établissements – on doit considérer cette action comme un véritable succès au cours de cette période.

Rapport régional

Région du Québec

2 – Consultation

La consultation nationale sur les objectifs demeure une priorité pour les CCC et la région du Québec s'est acquittée de cette obligation avec rigueur et qualité. Les commentaires reçus et les textes plus circonstanciés des CCC de la Montée St-François et de Drummond méritent d'être signalés.

Par ailleurs, les CCC des établissements ont été consultés sur plusieurs thèmes relatifs aux programmes portant sur la toxicomanie, la santé mentale, à l'approche et aux modalités de la réinsertion sociale, les soins de santé aux personnes incarcérées, l'achat d'équipement, la réalité autochtone (suerie, terrain sacré, tipi, etc.) et plusieurs autres dossiers.

Soulignons la concertation entre les établissements pour femmes au Canada sur les dossiers fort contestés sur la « dotation mixte » et le « poste de contrôle ouvert ou fermé ». Cette concertation des CCC et des directions a été rendue possible par une communication verbale et écrite constante entre les établissements. Peut-être faudra-t-il envisager cette concertation pour d'autres dossiers et ainsi s'assurer d'une consultation pertinente, adéquate et ponctuelle ?

3 – Activités réalisées en 2001–2002

Forums

Les établissements de Sainte-Anne-des-Plaines et de Joliette ont tenu chacun un forum de sensibilisation et d'information sur la réinsertion sociale. Le premier s'est tenu à Sainte-Anne-des-Plaines avec des groupes communautaires de cette région et le second, à l'Établissement Joliette, regroupant des groupes communautaires de la région de Lanaudière. Selon les témoignages reçus ces deux forums ont été très appréciés des participants. Un forum sur la justice réparatrice s'est aussi tenu à l'établissement de Port-Cartier en collaboration avec le CCC. Cette activité a permis de regrouper différents groupes communautaires et des policiers de la région de la Côte Nord.

Kiosques d'information

Les membres des CCC de l'établissement de Sainte-Anne-des-Plaines (ESAP) ont monté un kiosque d'information lors d'un colloque des agents de gestion de cas. De plus, les membres des CCC de l'ESAP et du Centre régional de réception ont monté un kiosque d'information dans un cégep – ceci demeure sans nul doute une formule à exploiter. Félicitations aux CCC de l'établissement de Sainte-Anne-des-Plaines et du Centre régional de réception.

Rencontres avec des détenus(es)

La rencontre des détenu(e)s demeure une priorité pour les membres des CCC. Effectivement tous les CCC retiennent ce moyen pour mieux jouer leur rôle. Des rencontres individuelles par un membre, des rencontres de groupe avec les détenu(e)s dans leur unité ou dans un local approprié constituent une source d'information fort utile pour discuter des programmes offerts dans l'établissement et des activités diverses réalisées auprès des personnes incarcérées.

Recrutement

L'année 2001 a été marquante pour le recrutement de nouveaux membres de CCC. Malgré les départs, le renouvellement des membres s'est accentué et des établissements comme le Leclerc, le Centre régional de réception, le Centre fédéral de formation et Archambault ont augmenté considérablement leur nombre de membres.

Félicitations à ces équipes et aux autres qui maintiennent un nombre de membres élevé : Montée St-François, Donnocana, Sainte-Anne-des-Plaines et Joliette. Confiance et persévérance pour les autres comités qui poursuivent leurs efforts pour augmenter leur effectif de membres de CCC.

Rapport régional

Région du Québec

Objectifs régionaux pour 2001-2003

Lors de notre rencontre annuelle du 15 septembre 2001 les objectifs ci-dessous ont été acceptés pour les années 2001-2003 :

1. Participer aux différents comités de consultation de la région du Québec et au niveau national;
2. S'impliquer dans les activités organisées au Québec et rencontrer les CCC dans leur établissement;
3. Favoriser la tenue de forums, de colloques et d'autres activités de sensibilisation dans la collectivité;
4. Organiser une ou des séances de formation pour les membres des CCC.

Pratiques exemplaires

1. La tenue des procès verbaux dans tous les établissements
2. La réponse à la consultation sur les objectifs nationaux des CCC
3. L'augmentation du nombre de membres des CCC

Rapport régional

Région de l'Ontario

« Grâce au dévouement et au travail soutenu de nos citoyens bénévoles de toute la province, au dévouement de membres qui nous prêtent main-forte depuis longtemps et à la vitalité des nouveaux membres – souvent recrutés par d'anciens membres, nos collectivités, nos délinquant(e)s et notre Service correctionnel ont été bien servis. Notre région du Canada, croyons-nous, est meilleure en raison de ce succès. »

Dick Hudson
Président régional des CCC

« Les CCC contribuent à la sécurité des citoyens en établissant un lien positif entre les collectivités qu'ils représentent et le Service correctionnel du Canada. Le SCC rend hommage à ces bénévoles pour le temps et l'énergie qu'ils consacrent de façon admirable à l'atteinte de leurs objectifs. »

Diane Russon et Monty McTaggart
Coordonnateurs régionaux du SCC

Comité régional de direction – Ontario

Dick Hudson – président régional des CCC; président, CCC du bureau de libération conditionnelle du district d'Ottawa

Jim Bradfield – président, CCC de l'établissement Warkworth

Ron Bowman – membre, CCC du centre correctionnel communautaire Keele

Sharon Mitchell – présidente, CCC du pénitencier de Kingston

Grant Mitchell – président, CCC de l'établissement Pittsburgh

Brian Tisdale – président, CCC du bureau de libération conditionnelle de Hamilton

C'est un plaisir de présenter un rapport sur l'excellente année qu'a connue la région de l'Ontario!

La collectivité a bénéficié des avantages qu'ont demandés et reçus nos membres : lieux de réunion dans des églises, des universités, des hôtels de ville et des salles à manger; chaînes audio, experts en éclairage et gardes de sécurité bénévoles; services de secrétariat et de reprographie de particuliers et d'entreprises. De plus, d'excellents spécialistes nous ont aidés dans le cadre de campagnes de relations publiques et de services d'impression; et nos familles, nos voisins et nos amis ont été mis à contribution – parce que nous le leur avons demandé. En plus des ressources gratuites nécessaires, ils ont pris connaissance de notre motivation et de notre travail. Ils sont tous engagés maintenant jusqu'à un certain point.

Dans la plupart des collectivités, nous sommes partis de l'hypothèse que tout ce dont nous avions besoin était disponible – il s'agissait de le demander. De cette façon nous avons offert une valeur ajoutée élevée, et beaucoup d'étrangers ont appris qu'ils pouvaient également apporter une contribution à la vie d'un(e) délinquant(e) ou d'un ex-détenu(e).

Rapport régional

Région de l'Ontario

Beaucoup de comités ont adopté la stratégie consistant à chercher à recruter les nombreux citoyens qui ont une opinion neutre ou positive au sujet de la réinsertion sociale des délinquant(e)s – dont un grand nombre n'avaient tout simplement pas songé aux détenu(e)s qui sortent des prisons. Il s'agit d'un public cible idéal. D'autres citoyens, qui ont une perception négative des possibilités offertes, mais qui acceptent d'en apprendre davantage au sujet des services correctionnels, sont souvent visés en deuxième lieu. Le faible pourcentage de personnes qui sont certaines que les délinquant(e)s ne changeront pas ou qu'ils revêtent peu de valeur, constituent un défi plus grand. Dans ces trois catégories, il y a beaucoup de travail à effectuer.

Les CCC rattachés à des établissements ont beaucoup à retirer de leur contact permanent avec les délinquant(e)s. Les CCC rattachés à des bureaux de libération conditionnelle ont constaté qu'ils doivent travailler d'arrache-pied pour trouver des façons d'interagir avec les délinquant(e)s.

Presque à l'unanimité, les employés des établissements apprécient le travail de nos bénévoles. Le personnel des bureaux de libération conditionnelle apprécie leur travail depuis moins d'années, et il commence à peine à en reconnaître l'importance. Quelques gestionnaires de bureaux de libération conditionnelle ne sont bas emballés à l'idée d'avoir un CCC, mais nous espérons toujours qu'ils répondront à notre offre d'aide bénévole.

Activités couronnées de succès en Ontario

De concert avec une congrégation religieuse locale, le CCC de Peterborough a organisé un symposium de trois jours où des délinquant(e)s, des victimes, des agents de correction et un auteur réputé ont présenté des exposés. Cette congrégation accueille avec plaisir le public et elle l'entoure de chaleur, lui sert des aliments et lui donne un exemple parfait d'un service bénévole. Bien des organismes caritatifs ont installé des présentoirs dans le hall d'entrée pour offrir aux personnes présentes des possibilités de servir. Chaque exposé était suivi d'une période de questions.

Les CCC de la région de Kingston ont tenu plusieurs activités allant de « petits-déjeuners-causeries » à l'intention du grand public à une exposition des ressources communautaires à l'intention des travailleurs judiciaires. De plus, une « exposition » visant à recruter de nouveaux membres des CCC a été très efficace. Chacune de ces activités a reçu un accueil favorable et a été considérée comme très fructueuse.

Le CCC rattaché au bureau de libération conditionnelle de London réussit de façon remarquable à recruter et à former des bénévoles – par centaines – pour qu'ils aident le personnel chargé de la réinsertion sociale des détenu(e)s. Ce CCC obtient des résultats fantastiques au moyen d'annonces dans les journaux, de séances d'information et de contacts personnels.

Le bureau de libération conditionnelle d'Ottawa a coproduit une exposition sur les ressources communautaires et il a organisé un forum public couronné de succès de concert avec l'animateur de talk-show radiophonique et auteur Michael Harris. Il y a eu notamment un groupe d'experts très efficace de cinq personnes, et la période allouée pour la participation du public a été assez longue. Un autre forum et une émission télévisée dans tout le Canada sont en cours d'élaboration.

Les CCC de la région de l'Ontario ont très bien réussi à atteindre les objectifs nationaux qui leur avaient été fixés. Voici les points saillants.

Mission et rôle

Afin de mieux orienter ses CCC, la région de l'Ontario a produit son propre manuel de ressources, qui complète le manuel national existant. En outre, la plupart des groupes ont établi un plan stratégique pour leurs comités afin d'aider à guider leurs activités pour l'année. De plus, divers

Rapport régional
Région de l'Ontario

renseignements, des pratiques exemplaires et des comptes rendus de réunions ont été distribués régulièrement à tous les CCC.

Consultation

Dans toute la région, les consultations ainsi que les méthodes et processus des CCC ont été bien exécutés. De plus, plusieurs résolutions et quelques recommandations ont été présentées, dont certaines par le Comité national de direction des CCC, comme celles concernant les questions relatives aux enveloppes budgétaires ainsi que la fourniture d'ordinateurs aux délinquant(e)s et l'utilisation que ceux-ci/celles-ci en font. Des méthodes efficaces de consultation et de prestation de conseils ont été mises à l'essai.

Formation des membres des CCC

Tous les nouveaux membres ont reçu une formation grâce à l'aide du personnel du SCC. La plus grande partie de cette formation est donnée par des membres actuels des CCC, et le personnel du SCC complète celle-ci. (À Ottawa, par exemple, la coordonnatrice des formateurs et des bénévoles du SCC, Angela Knoll, excelle dans l'art d'inviter des membres de CCC à suivre une formation dans un domaine particulier; en outre, elle offre des séances très intéressantes à tous les nouveaux venus). De plus, la plupart des comités organisent des séances d'information permanentes sur des sujets d'actualité. La formation relative aux médias est très en demande, et la plupart des places disponibles sont remplies.

Engagement et visibilité des CCC

Plusieurs comités recrutent activement de nouveaux membres, et bon nombre recherchent des membres ayant des compétences et des talents particuliers ainsi que des relations avec des réseaux. Certains s'efforcent d'être des organismes bénévoles d'avant-garde.

Pratiques exemplaires

Le président du CCC rattaché à l'établissement à sécurité minimale Pittsburgh signale qu'il existe un comité complet et que 175 membres éventuels pour les comités voisins de Kingston ont été identifiés grâce à un forum à l'intention des nouveaux bénévoles, qui a connu un vif succès. Cet établissement peut également s'enorgueillir de ses nombreux programmes axés sur l'emploi pour les détenus, comme le centre d'appel, une serre qui abrite également un point de vente au détail, un cours sur la conduite de camions et un salon annuel de l'emploi pour aider à repérer les employeurs éventuels. De plus, l'établissement compte une unité de soutien intensif, qui offre un milieu libre de drogues et d'alcool aux détenus qui se portent volontaires.

Il s'agit là d'un aperçu des activités et des succès de nos 125 membres au sein de 19 comités. Nous en sommes fiers et nous sommes déterminés à faire encore mieux à l'avenir.

Autres points saillants

La présidente du CCC rattaché au Centre régional de traitement, Florence Davies, travaille d'arrache-pied pour favoriser l'évolution de ce nouveau centre (dans un ancien immeuble). Les besoins des patients sont uniques, et il reste à établir des normes en matière de financement, de santé et de sécurité du personnel, de literie et de repas. Le CCC apporte une aide très utile à cet égard et à bien d'autres. Il y a une volonté manifeste de recruter de nouveaux membres.

Rapport régional

Région des Prairies

« Une personne qui a tombé essaie de se relever. Si l'on feint de ne pas la voir, les passants lui marcheront dessus; si on l'encourage, elle continuera d'essayer de se redresser; si on lui donne la main, elle se relèvera et deviendra une meilleure personne. »

Sean Taylor
Président régional des CCC

« Les CCC sont des partenaires précieux dans la collectivité et dans les établissements. Ensemble, nous pouvons mieux faire savoir aux Canadien(ne)s que le crime est une affaire qui concerne la collectivité. »

Lyn McGinnis
Coordonnatrice régionale du SCC

Comité régional de direction – Prairies

Sean Taylor – président régional; membre du CCC du Centre psychiatrique régional et du bureau sectoriel de libération conditionnelle de Saskatoon

Isabelle Adams-Modien – présidente, CCC du pavillon de ressourcement Okimaw Ohci

Barbara Dodd-Jones – présidente, CCC du bureau de libération conditionnelle du district de Calgary

Bev Dubois – présidente, CCC du Centre psychiatrique régional et du bureau sectoriel de libération conditionnelle de Saskatoon

Dorthe Flauer – présidente, CCC de l'établissement d'Edmonton, du bureau de libération conditionnelle du district d'Edmonton et du Centre Grierson

Brian Gushaty – président, CCC de l'établissement de Drumheller

Tom Huffman – vice-président régional; président, CCC de l'établissement de Stony Mountain

Larry Kelly – président, CCC de l'établissement pour femmes d'Edmonton

Liz Mills – présidente, CCC de l'établissement Bowden et du bureau de libération conditionnelle de Red Deer

Marge Nainaar – présidente, CCC du pénitencier de la Saskatchewan, de l'établissement Riverbend et du bureau de libération conditionnelle de Prince Albert

Cécile Pajot – présidente intérimaire, CCC du pavillon de ressourcement Willow Cree

Ron Pennycuick – président, CCC de l'établissement Rockwood

Clifford Potts – président, CCC du Centre Pê Sâkâstêw

Darlene Rempel – coprésidente, CCC du bureau de libération conditionnelle du Manitoba et du Nord-Ouest de l'Ontario et du Centre Osborne

Wendy Singleton – coprésidente, CCC du bureau de libération conditionnelle du Manitoba et du Nord-Ouest de l'Ontario et du Centre Osborne

Mary Stephenson – présidente, CCC de l'établissement de Grande Cache

Jim Warner – président, CCC du bureau de libération conditionnelle de Regina et du Centre Oskana

Rapport régional

Région des Prairies

La région des Prairies est l'une des plus vastes régions du SCC. Elle compte de nombreux CCC, dont le nombre continue d'augmenter. À l'heure actuelle, il y a 13 bureaux de libération conditionnelle, quatre bureaux de libération conditionnelle de district et 13 établissements, représentés par environ 150 bénévoles œuvrant dans 14 CCC. Cette année, la région a mis l'accent sur le recrutement et les initiatives visant à tenir le public au courant du processus correctionnel. Le nombre de comités et d'établissements continuent de croître, et les bureaux de libération conditionnelle sont de mieux en mieux représentés; de plus, un autre pavillon de ressourcement ouvrira ses portes dans la région en 2003.

Remplir efficacement le mandat des CCC

Au cours des 18 derniers mois, la région des Prairies a mis l'accent sur l'élaboration d'une nouvelle orientation et le maintien d'une forte motivation. Par suite de l'examen annuel de notre mission et de notre mandat, chaque comité évalue son rôle, ce qui lui permet d'établir une orientation raisonnable et des objectifs réalisables. Il y a un autre facteur important dans cette équation : le Comité de direction régional des CCC est devenu de plus en plus branché aux réseaux électroniques; par conséquent il a accru considérablement sa capacité d'avoir accès au réseau interne du SCC (Infonet) et à Internet et de diffuser des renseignements. Grâce à la facilité de diffusion électronique de l'information, on peut produire l'information demandée pratiquement sans retard, en particulier des exemplaires des brochures et des manuels d'orientation. En outre, il est possible d'examiner et de diffuser l'information à un rythme accéléré; l'établissement de consultations efficaces entre le SCC et les CCC au sujet des questions de principe continuera donc de croître.

Recrutement

À l'heure actuelle, presque tous les comités de la région respectent ou dépassent les normes établies pour les membres actifs. Nous essayons maintenant d'élaborer une stratégie pour certains des établissements isolés, dont l'éloignement de toute collectivité nuit au recrutement. Le recrutement et le maintien d'un nombre élevé de membres ont été couronnés de nombreux succès, qui résultent en grande partie du bouche-à-oreille de la part des membres actifs des comités. Le recours à des forums et à des opérations portes ouvertes a permis jusqu'à un certain point de recruter de nouveaux membres, mais ce sont les annonces dans les journaux communautaires locaux qui ont été les plus efficaces jusqu'à présent. C'est grâce à ce moyen que plusieurs comités ont atteint des niveaux maximums et que d'autres ont maintenu le nombre de leurs membres. Le Comité direction, de concert avec l'administration régionale du SCC, continue de faire en sorte que les stratégies mises en œuvre assurent des niveaux optimaux de participation des CCC à chaque endroit stratégique.

Orientation et formation

L'éducation et l'orientation des membres des CCC continuent d'être une priorité dans la région; en effet, une séance de formation mensuelle ou un exposé par un membre du personnel du SCC sur le rôle de celui-ci au sein de l'établissement ou du bureau de libération conditionnelle sont prévus. Cela permet non seulement au Comité de mieux comprendre le rôle des membres du personnel ainsi que des programmes et services importants qu'ils offrent, mais aussi de faire connaître au personnel les membres des CCC et leur rôle au sein du SCC, comme en témoignent éloquemment la participation de membres des CCC aux scénarios

et aux programmes de formation réels, ce qui leur permet de connaître les politiques et les procédures du SCC. Cette participation aide à mieux faire comprendre au personnel le rôle des CCC au sein du SCC.

Les plans stratégiques actuels de la plupart des comités comprennent un calendrier des exposés de tous les secteurs de programmes, ce qui permet d'incorporer un élément d'orientation dans chacune de leurs réunions. Cet avantage est encore plus important lorsque des CCC profitent de l'occasion pour tenir des séances conjointes avec d'autres CCC, d'où l'élargissement de la base de connaissances d'un plus grand nombre de membres. Cette façon de procéder encourage les membres des CCC à poursuivre un dialogue constructif avec le personnel au sujet de l'efficacité de la prestation des programmes et des services.

OBJECTIF N° 4

Liaison avec la collectivité et visibilité accrue

Compte tenu du fait que les stratégies et les approches doivent varier en fonction de la collectivité visée, le Comité de direction régional et les comités locaux ont eu recours à plusieurs moyens pour sensibiliser davantage le public aux CCC et faire participer celui-ci davantage au processus correctionnel. Beaucoup de nouvelles initiatives ont été entreprises dans la région; voici quelques exemples d'idées nouvelles et de réussites.

Récemment, un certain nombre de CCC et d'établissements ont élaboré une présentation conjointe en PowerPoint sur les établissements et le rôle des CCC. Ces présentations s'adressent non seulement aux membres de la collectivité, mais aussi aux groupes qui manifestent un intérêt particulier à l'égard du processus correctionnel, comme les classes des collèges, les clubs Rotary, les groupes de personnes âgées, les associations de gens d'affaires et les groupes chargés de l'application de la loi et de la justice. Ces présentations ont suscité une réaction positive chez les personnes visées et ont amené celles-ci à s'intéresser à la possibilité de devenir membres d'un CCC.

Certains comités ont choisi de continuer de recourir à des forums afin de renseigner le public et de réunir des intervenants. Chaque forum a son propre thème, mais l'objectif général reste l'échange d'idées sur le processus correctionnel avec la collectivité. Par exemple, à l'établissement d'Edmonton, le CCC a présenté un forum public en septembre 2001 intitulé « CAC-Connecting Alberta with Corrections ». Il s'agissait d'un barbecue ouvert au public, qui a eu lieu au gymnase du bureau de libération conditionnelle. Environ 75 personnes de la collectivité ont assisté au forum, y compris divers organismes d'intervenants. Plusieurs détenues de l'établissement d'Edmonton pour femmes (EEF), qui font partie du groupe LifeLine Alberta, ont préparé le repas pour cette activité. Des tabliers ont été conçus et imprimés par des détenues de l'EEF pour les femmes et autres membres du personnel qui ont participé à la préparation du barbecue. Le forum a permis à diverses personnes de discuter de la collaboration des CCC avec le SCC et la collectivité. Des organismes ont également été invités à communiquer des renseignements à leur sujet. La formule a permis à des représentants d'organismes de la collectivité de se rencontrer et d'établir des liens avec des membres de CCC et du personnel du SCC. Toutes les personnes présentes ont réservé un accueil favorable à cette activité, et on a suggéré d'en faire un événement annuel.

Un certain nombre de comités ont également recours à des journées des médias et à des journées portes ouvertes pour sensibiliser davantage les médias et le public aux CCC et à leur rôle au sein des établissements. Chaque activité est assortie d'un thème afin de susciter un intérêt à l'égard de ces événements, car sans thème précis pour attirer l'attention des médias, ceux-ci et le public sont moins susceptibles d'y assister.

Rapport régional

Région des Prairies

L'outil le plus récent mis au point au CCC du bureau de libération conditionnelle de Winnipeg et du Nord-Ouest de l'Ontario pour informer le public est un site Web du CCC. Le site permettra d'avoir accès à tous les renseignements nationaux sur les CCC et le SCC ainsi qu'à des informations sur les activités des CCC locaux. On espère que grâce à ce site, la rétroaction du public permettra de définir les enjeux ou les préoccupations susceptibles d'être abordés en ligne ou par d'autres moyens. De plus, on espère qu'il pourra aussi servir d'outil de recrutement, mais seul le temps dira si cela est possible.

OBJECTIF N° 5

Établissement d'objectifs annuels

Chaque comité de la région a établi une base solide sur laquelle reposent les buts et les objectifs annuels, dont la majorité porte sur le mandat et la mission du CCC. Même si certains CCC peuvent se concentrer sur des activités ou des domaines particuliers, la plupart effectuent le travail de base assigné aux CCC. Chaque comité a également entrepris un examen annuel de ces points pour qu'ils traduisent fidèlement les activités du groupe pour l'année à venir. Les directeurs d'établissement

Pratiques exemplaires

Un logo a été conçu pour le CCC du bureau de libération conditionnelle de district du Nord de l'Alberta, et le directeur du bureau a fourni des fonds pour fabriquer des presse-papiers portant ce logo. Ces presse-papiers sont remis à des membres de la collectivité et aux conférenciers invités à diverses activités.

L'installation d'un kiosque d'information des CCC dans les centres commerciaux pendant la Semaine nationale de sensibilisation aux CCC est une possibilité qu'un certain nombre de CCC ont envisagée. Même s'il s'agissait d'une aire d'exposition statique pour le SCC, rien n'indiquait que le kiosque servait à diffuser des renseignements sur les CCC. On a demandé de concevoir une bannière identifiant les CCC et, avec l'aide de l'atelier d'imprimerie de l'établissement d'Edmonton pour femmes, un jupon de table a été produit et accompagnera maintenant tous les kiosques des CCC installés dans les centres commerciaux.

En 2001, la construction du pavillon de ressourcement Willow Cree a commencé en Saskatchewan. Même s'il ne doit ouvrir ses portes qu'en 2003, le pavillon a déjà créé un CCC! Il convient de noter en particulier que le recrutement des membres du CCC a commencé avant la construction de l'établissement. Les membres du Comité demeurent dans les collectivités des environs (Carlton, Osler, Rosthern, Duck Lake et réserve de Beardies Okemasis). Le CCC a déjà établi des buts et des objectifs provisoires et il s'emploie à arrêter ceux-ci définitivement au cours de la prochaine année. Il s'agit en fait d'un excellent modèle qui montre le succès des consultations et de la collaboration entre le SCC et la collectivité.

et les directeurs de bureau de libération conditionnelle continuent de reconnaître l'importance de l'établissement de buts et d'objectifs pour les CCC en offrant le soutien approprié pour qu'ils soient en place et qu'ils fassent l'objet d'un examen annuel. Ce genre d'activité permettra aux CCC et au SCC de procéder à un examen annuel cohérent des activités des comités, d'évaluer leur statut et leurs lacunes en tant que comité, de s'adapter aux changements dans l'organisation et d'éviter la stagnation.

Participation aux efforts de réinsertion sociale

Pour atteindre cet objectif, divers comités ont eu recours à un certain nombre d'approches, notamment des entretiens avec les détenus au sujet de l'incidence de leur crime sur les victimes ainsi que le contact avec la collectivité. Un autre domaine exploré est celui de la méthode de réinsertion sociale au moyen de la justice réparatrice. Dans le cadre de cette approche, on vise surtout à faire en sorte qu'un délinquant(e) ait une meilleure compréhension de sa responsabilité de rendre compte de ses actes aux victimes et à la collectivité. Les comités ont organisé des ateliers, ils ont assisté à des séances pour examiner la philosophie à la base de cette approche et ils ont rencontré la collectivité afin de faire mieux connaître celle-ci au public.

Objectifs régionaux pour 2002–2003

1. Examiner les buts et objectifs pour s'assurer qu'ils sont atteints et que les comités envisagent de nouveaux défis.
2. Faire en sorte que le nouveau manuel d'orientation et de formation, une fois terminé, soit distribué et qu'il soit utilisé par tous les membres pour que ceux-ci puissent accroître leurs connaissances sur le processus correctionnel afin de pouvoir en parler en connaissance de cause.
3. Continuer, de concert avec le SCC, d'établir des liens avec la collectivité et de renforcer les liens existants au moyen de l'éducation du public, de forums, de journées portes ouvertes et d'exposés.
4. Concevoir une formule ou un processus permettant aux comités de faire connaître leur engagement envers la collectivité et de lui rendre des comptes en produisant un compte rendu de leurs activités auxquelles participent le SCC, les délinquant(e)s et la collectivité.

Rapport régional

Région du Pacifique

« J'aimerais remercier le Comité régional de direction des CCC, les présidents et les membres du Comité pour tout le travail qu'ils ont effectué au cours de la dernière année. Je tiens également à remercier le Service correctionnel du Canada pour le soutien et les possibilités qu'il nous a offertes. »

Barbara Teichman
Présidente régionale des CCC

« La région du Pacifique aimerait remercier tous ses précieux membres des CCC pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés à leur tâche au cours de la dernière année. Ils ont fait l'effort supplémentaire d'apprendre par eux-mêmes ce qui se passe réellement derrière les murs et les clôtures de nos établissements. Ils se sont efforcés d'acquérir des connaissances plus approfondies dans le domaine des services correctionnels communautaires. En tant que région, nous espérons continuer d'élaborer en partenariat des stratégies et de fournir des renseignements au public pour qu'il comprenne mieux le rôle des services correctionnels. Encore une fois, je tiens à vous remercier de votre dévouement et de votre engagement. »

Administration régionale du SCC
Région du Pacifique

Comité régional de direction – Pacifique

Barbara Teichman – présidente régionale; membre du CCC de l'établissement William Head

Curtis Beaumont – vice-président régional, établissements; président, CCC de l'établissement de Mission

Patricia Cocksedge – directrice régionale sans pouvoir décisionnel; représentante des CCC, Comité consultatif sur l'échange de services, Centre correctionnel de Burnaby pour les femmes

Richard Lee – vice-président régional, Services correctionnels communautaire; président, CCC du bureau de libération conditionnelle de Vancouver

Gail Walton – directrice régionale sans pouvoir décisionnel; membre du CCC du bureau de libération conditionnelle de Prince George

La région du Pacifique compte sept CCC rattachés à huit établissements (le centre de santé régional et l'établissement de Matsqui en partagent un) et six CCC de services correctionnels communautaires. Il y a également un représentant des CCC au sein du Comité consultatif sur l'échange de services à la prison provinciale pour femmes, le centre correctionnel pour femmes de Burnaby (CCFB). Les 107 membres des CCC consacrent beaucoup de temps et d'énergie pour assumer leur rôle et s'acquitter des responsabilités qu'ils ont acceptées dans le cadre de leur mandat.

Notre Comité régional de direction se compose actuellement de cinq membres. Un membre du Comité régional de direction doit agir comme agent de liaison du Centre correctionnel de Burnaby pour les femmes afin que les délinquantes sous responsabilité fédérale logées dans la prison provinciale ne soient pas oubliées, en particulier à la lumière de l'annonce récente par le gouvernement provincial de la fermeture

Rapport régional

Région du Pacifique

de la prison des femmes. Le Comité de direction se réunit de deux à trois fois par année et il tient des téléconférences mensuelles dans l'intervalle.

Nous tenons des rencontres personnelles trimestrielles avec les présidents locaux, l'une de ces réunions servant d'assemblée générale annuelle. Ces réunions comprennent une mise à jour du sous-commissaire, un rapport de chaque président, un exposé d'un conférencier invité sur une question non réglée dans notre région et un examen de questions locales, régionales et nationales. Les président(e)s de nos comités rattachés à des établissements et à des bureaux de libération conditionnelle tiennent une séance distincte pendant une période de deux heures au cours de cette réunion pour discuter de questions qui se rapportent à leur rôle différent. Les rapports des deux discussions sont ensuite présentés par le vice-président régional des CCC des établissements et le vice-président régional des CCC des bureaux de libération conditionnelle. Nos lignes directrices régionales sont fondées sur les rôles et objectifs nationaux.

Notre assemblée générale annuelle, qui se tient en avril, clôt l'exercice. Pendant cette réunion, l'élection d'un nouveau bureau a lieu. Un rapport annuel des présidents doit alors être présenté. Le président est élu tous les deux ans, et les titulaires de tous les autres postes du bureau sont élus chaque année.

Au cours de la dernière année, la région du Pacifique a accueilli un nouveau sous-commissaire, M. Alphonse Cormier. Nous avons eu le plaisir de le connaître et de travailler avec lui.

Remplir efficacement le mandat des CCC

Cet objectif est mis en œuvre régulièrement dans la région du Pacifique pendant toute l'année au cours des réunions mensuelles tenues avec la direction du SCC, le personnel, les délinquant(e)s, les représentants syndicaux et les Comités de détenu(e)s. Le manuel de ressources et des objectifs clairs aident à mener à bien ce processus. Le manuel de ressources révisé et le nouveau manuel d'orientation et de formation constitueront un atout pour tous les membres des CCC, et le personnel du SCC s'en servira afin de préciser nos responsabilités et nos rôles passionnants et stimulants.

Bien que notre rôle de conseillers continue de poser un défi de taille, les nombreux représentants de la collectivité qui font partie de nos membres continuent de le relever avec enthousiasme. À titre de conseillers du SCC et d'agents de liaison auprès de la collectivité, les membres des CCC n'ont ménagé aucun effort pour amorcer un dialogue fructueux avec la direction, le personnel, les délinquant(e)s et les collectivités dans lesquelles ils vivent et travaillent, tout en tenant compte des questions de confidentialité et de protection de la vie privée.

Le rôle d'observateur impartial a été rempli efficacement pendant et après quelques incidents dans la région du Pacifique. À l'établissement William Head par exemple, le président du CCC a assisté au déménagement respectueux et prévenant de 20 détenus et de leurs effets personnels de l'établissement vers d'autres établissements de la région. Même si les droits de la personne auraient pu susciter des préoccupations, le membre du CCC a été impressionné par la courtoisie des personnes et l'efficacité du processus. Conscient des effets psychologiques que ce déménagement aurait pu avoir sur les autres détenus, ainsi que sur ceux qui ont été transférés, le membre du CCC a demandé de rencontrer le Comité des détenus après le déménagement pour s'assurer du bien-être de tous les détenus. On a accepté sa demande sans hésitation.

Rapport régional

Région du Pacifique

OBJECTIF N° 2

Recrutement

Bon nombre de nos comités ont recruté activement de nouveaux membres pendant la dernière année. Certains ont mieux réussi que d'autres, mais tous nos comités ont obtenu de bons résultats. Par suite de la récente directive concernant l'établissement de CCC au sein des services correctionnels communautaires, notre région a réussi à créer des comités et à recruter de nouveaux membres pour tous les bureaux de libération conditionnelle et centres correctionnels communautaires. Le bouche-à-oreille, les stands dans les expositions communautaires et les centres commerciaux et les annonces dans les journaux locaux semblent constituer la meilleure façon de recruter un groupe représentatif de citoyen(ne)s locaux susceptibles de faire partie de nos comités. Le CCC du bureau de libération conditionnelle de la vallée du Fraser a préparé une brochure sur le recrutement et le CCC de l'établissement William Head a rédigé des lettres à l'intention des municipalités de la région de la région métropolitaine de Victoria pour qu'elles soumettent la candidature de personnes au CCC. Le CCC du bureau de libération conditionnelle de Prince George a fait paraître une annonce dans le journal local et il a réussi à recruter un nouveau membre précieux.

OBJECTIF N° 3

Orientation et formation

La formation permanente des membres des CCC incombe à chaque établissement, bureau de libération conditionnelle et centre correctionnel communautaire ainsi qu'à la présidente régionale et aux membres expérimentés des CCC. Notre présidente régionale a assisté à un certain nombre de réunions dans différents secteurs de la région et elle en a profité pour se présenter à titre de nouvelle présidente et parler du mandat et du rôle des CCC.

Le manuel de ressources constitue toujours un excellent outil de formation. Les discussions avec les membres portent invariablement sur de nombreuses questions, dont les droits de la personne. Les membres du CCC de l'établissement de Matsqui et du Centre de santé régional sont informés des questions concernant le Groupe antiracisme et ils dialoguent avec le Comité de détenus. Les membres du CCC de l'établissement Kent ont assisté à des fouilles de cellules pendant des isolements pour s'assurer de la non-violation des droits de la personne.

OBJECTIF N° 4

Liaison avec la collectivité et visibilité accrue

Nos CCC ont participé à un certain nombre d'activités de concert avec des membres du personnel, des détenus, des organismes communautaires sans but lucratif et le public. Chacune de ces activités a permis d'amorcer des discussions fructueuses entre des membres des CCC et le public, le personnel du SCC et des détenu(e)s et d'échanger des connaissances.

À Victoria, le CCC de l'établissement William Head, le CCC du bureau de libération conditionnelle de Victoria, la Société John Howard et la direction du SCC à l'établissement William Head et au bureau de libération conditionnelle de Victoria ont collaboré pour planifier et mettre en œuvre un forum intitulé « Substance Use and the Conditionally Released Offender: A Harm Reduction Perspective ». Environ 90 membres du public y ont assisté. De plus, 10 organismes communautaires sans but lucratif ont installé des stands pendant le déjeuner interactif pour informer les participants des ressources offertes dans notre collectivité.

Le président du CCC de l'établissement William Head, un membre du personnel et un détenu ont participé régulièrement à une discussion ouverte sur les questions de justice pénale avec des élèves de 12e année ainsi qu'avec les participants au programme sur la justice pénale du collège local.

Rapport régional

Région du Pacifique

Des membres des CCC assistent régulièrement aux audiences de la Commission nationale des libérations conditionnelles, à des exposés spéciaux, à des ateliers à l'intention du personnel et à des réunions de groupes de détenu(e)s et ils participent à diverses activités, qui contribuent à leur éducation. Toutes ces activités permettent aux membres des CCC d'être informés des questions locales. Les présidents régionaux s'assurent que tous les membres des CCC sont informés des politiques et pratiques régionales et nationales.

OBJECTIF N° 5

Établissement d'objectifs annuels

Tous les CCC de la région ont travaillé avec le personnel du SCC pour établir et définir clairement les rôles et objectifs de chaque CCC local. L'un des objectifs les plus importants de la majorité de nos CCC est le recrutement. Certains de nos comités ont obtenu d'excellents résultats à cet égard et d'autres poursuivent leur travail. Les méthodes efficaces utilisées pour informer le public au sujet des CCC et du SCC constituent un deuxième objectif qui semble ressortir de bien des rapports annuels. L'échange de renseignements avec les CCC à l'extérieur de la région métropolitaine de Vancouver est souvent difficile en raison des dépenses et des difficultés de déplacement attribuables à la distance. Toutefois, la plupart des présidents et souvent les vice-présidents ont pu assister aux réunions trimestrielles des présidents régionaux. Les réunions des présidents régionaux sont cruciales, car c'est là que les relations, les justifications et les communications entre les CCC locaux et régionaux et le Comité national sont discutées.

OBJECTIF N° 6

Participation aux efforts de réinsertion sociale

La réinsertion sociale des délinquant(e)s sans danger pour le public arrive au premier rang des préoccupations de tous les membres des CCC. À l'assemblée générale annuelle du Comité national de direction des CCC, la commissaire du SCC, Lucie McClung, a souligné que les détenu(e)s et les libérés conditionnels nous appartiennent, nous les gens des collectivités. Nos objectifs appuient fortement la réinsertion sociale des détenus sans danger pour le public et nos membres des CCC travaillent activement pour atteindre cet objectif de nombreuses façons. Les comptes rendus contiennent les points saillants des diverses discussions portant sur la question de l'alcoolisme et d'autres toxicomanies et de l'incidence que ces accoutumances ont sur la criminalité dans nos collectivités. Les programmes portant sur les toxicomanies ont été examinés et commentés. Des conférenciers ont été invités à faire part de leurs idées en matière de réinsertion sociale des délinquant(e)s sans danger pour nos collectivités. Des comités de justice réparatrice ont échangé des idées avec des membres des CCC et d'autres membres du public par le biais de forums publics. De nombreux membres de CCC ont assisté à des audiences de la Commission nationale des libérations conditionnelles au cours de la dernière année, et deux membres ont assisté à une audience de libération conditionnelle tenue avec l'aide d'un aîné.

Des membres du CCC des bureaux de libération conditionnelle de Prince George et de la vallée du Fraser siègent à un conseil consultatif qui examine les cas des délinquant(e)s dont le transfèrement dans ces collectivités est envisagé. Cela permet aux collectivités d'avoir voix au chapitre. De plus, nombre de maisons de transition de la région du Pacifique ont été visitées, et l'on a pris le temps de parler aux femmes et aux hommes qui y vivent.

L'un des rôles les plus importants d'un membre d'un CCC concernant la réinsertion sociale sans danger pour le public est celui d'agent de liaison entre les établissements et les bureaux de libération conditionnelle, d'une part, et les citoyens de la collectivité, d'autre part. Il est essentiel de communiquer l'importance de la mise en liberté progressive. Bien des membres du personnel des établissements

Rapport régional

Région du Pacifique

et des établissements correctionnels communautaires ont pris davantage conscience de l'existence des CCC et acceptent volontiers de consacrer temps et énergie afin de nous permettre d'atteindre nos objectifs avec impartialité. Cependant, le personnel du SCC et les membres des CCC continuent de mettre l'accent sur la nécessité d'une approche plus proactive de la communication de l'importance de la réinsertion sociale sans danger dans nos collectivités.

Objectifs régionaux pour 2002–2003

1. Continuer d'aborder les initiatives et les résultats en matière de réinsertion sociale, notamment :
   - acquérir des connaissances concernant les programmes mis à la disposition des détenu(e)s et la complexité de la réinsertion sociale;
   - faire connaître au public les projets et la complexité de la réinsertion sociale;
   - continuer de poser des questions au SCC et de tenir celui-ci responsable des programmes et des résultats.
2. Continuer d'accroître la sensibilisation aux besoins en matière de soins palliatifs et prolongés dans le système carcéral.
3. Continuer de promouvoir la communication positive entre les CCC et les organismes d'aide aux victimes.
4. Sensibiliser davantage le public à la responsabilité de la collectivité pour ce qui est de favoriser l'avènement d'enfants compétents et branchés et de promouvoir la prévention du crime.
5. Continuer de favoriser l'amélioration de la communication entre les CCC et le personnel du SCC.
6. Veiller à ce que le SCC devienne le seul fournisseur de services aux délinquantes sous responsabilité fédérale dans la région du Pacifique.

Pratiques exemplaires

Le bureau de libération conditionnelle de la vallée du Fraser a conçu une émission-téléphone télévisée diffusée par l'entreprise de câblodiffusion locale afin d'informer le public au sujet du CCC et des services correctionnels et de promouvoir une journée portes ouverts au Centre correctionnel communautaire Sumas. Ce CCC présente également toutes les semaines des informations télévisées sur le CCC du bureau de libération conditionnelle de la vallée du Fraser au Conseil municipal d'Abbotsford et au grand public.

Le CCC de l'établissement Kent publie un bulletin mensuel sur les questions que les membres ont discutées ou abordées. Ce bulletin est distribué aux présidents régionaux, aux directeurs d'établissement et aux directeurs de district.

Le CCC de l'établissement de Prince George a fait signer une proclamation par le maire de la Ville reconnaissant la Semaine nationale de sensibilisation aux CCC, et une photo de la signature a été publiée dans le journal local. Il a également installé un stand dans un centre commercial local, qui comprenait un jeu-questionnaire sur les services correctionnels au Canada consistant en un test vrai-faux et un test à choix multiples sur les mythes et réalités du SCC. Plus de 140 personnes ont participé au concours, et le gagnant a obtenu une note parfaite. Le jeu-questionnaire a révélé que le public connaît très peu le SCC, et les renseignements recueillis seront utiles pour la planification d'activités à l'avenir afin de sensibiliser davantage le public.

Rapport des présidents et présidentes de Comités consultatifs de citoyens rattachés aux établissements pour femmes

Membres

Patricia Cocksedge, présidente du Comité (jusqu'à août 2001); représentante du CCC, Comité consultatif sur l'échange de services, Centre correctionnel pour femmes de Burnaby

Deborah Schlichter, présidente du Comité (depuis août 2001); coprésidente, établissement Grand Valley pour femmes, Ontario

Isabelle Adams-Modien, présidente intérimaire, pavillon de ressourcement Okimaw Ohci, Prairies

Konota Crane, membre de CCC représentant les femmes au Centre psychiatrique régional (CPR) et au pénitencier de la Saskatchewan

David Holden, agent de liaison du CCC entre l'établissement Grand Valley et la maison Isabel McNeil, Ontario

Larry Kelly, président de CCC, établissement d'Edmonton pour femmes, Prairies

Maurice Lavallée, président de CCC, établissement Joliette pour femmes, Québec

Anne Malick, présidente de CCC, établissement pour femmes Nova, Atlantique

Doug Wortman, président intérimaire, CCC de l'établissement Springhill, Atlantique

Depuis le dernier rapport annuel, Isabelle Adams-Modien s'est jointe à notre Comité en remplacement de Barb De Walt du pavillon de ressourcement Okimaw Ohci dans la région des Prairies, et Doug Wortman s'est joint à notre Comité en remplacement de Susan Melanson de l'établissement Springhill dans la région de l'Atlantique. Nous remercions Barb et Susan de leur contribution et nous souhaitons la bienvenue à Isabelle et Doug au Comité de présidents et présidentes de CCC rattachés aux établissements pour femmes.

Le Comité représente non seulement les établissements régionaux du SCC pour les délinquantes sous responsabilité fédérale, mais aussi tous les établissements où des délinquantes sous responsabilité fédérale sont incarcérées. En plus de faire partie de leurs propres CCC rattachés à un établissement, les membres du Comité restent en liaison au moyen de téléconférences quatre ou cinq fois par année et par l'entremise de la Conférence nationale des CCC. Cette année, le Comité s'est réuni pendant la Conférence nationale des CCC à Ottawa (en novembre 2001) et il a tenu quatre conférences téléphoniques en plus d'une réunion qui a eu lieu les 24 et 25 août 2001 pour discuter les recommandations du rapport sur la dotation mixte et notre réponse. Les réunions et téléconférences consistent en des rapports du Secteur des délinquantes du SCC sur des thèmes précis, les nouvelles questions qui se posent, et elles offrent la possibilité aux établissements de faire part d'initiatives, de préoccupations et de mises à jour locales.

Points saillants

Au cours de la dernière année, le comité s'est penché sur de nombreuses questions, dont les suivantes :

1. Construction et ouverture d'unités résidentielles et d'unités en milieu de vie structuré supplémentaires dans les établissements régionaux (ouverture en 2001)
2. Construction d'unités de garde en milieu fermé dans les établissements régionaux (ouverture en 2002)
3. Orientation et formation des membres des CCC dans les établissements où des délinquantes sous responsabilité fédérale sont incarcérées

Rapport des présidents et présidentes de Comités consultatifs de citoyens rattachés aux établissements pour femmes

4. Fermeture imminente de la maison Isabel McNeil, seul établissement à sécurité minimale pour les délinquantes sous responsabilité fédérale
5. Modification des politiques concernant les escortes
6. Forums communautaires
7. Secteur des délinquantes à l'AC et possibilités de consultation sur les politiques relatives aux délinquantes sous responsabilité fédérale
8. Rapport final et recommandations sur la dotation mixte
9. Résolutions pour la Conférence nationale des CCC à Ottawa, novembre 2001
10. Fermeture imminente du Centre correctionnel pour femmes de Burnaby dans la région du Pacifique
11. Préoccupations concernant un poste ouvert pour l'unité de garde en milieu fermé
12. Consultation sur le protocole de gestion
13. Stratégie communautaire de consultation des délinquantes

D'autres questions ont également été considérées comme des sujets de préoccupation, par exemple le nombre croissant de femmes dans les établissements fédéraux. Cette année, nous avons prévu une journée supplémentaire pour discuter avant la Conférence nationale des CCC de certaines questions comme la formation du personnel du SCC qui travaille avec les délinquantes sous responsabilité fédérale et les questions relatives aux femmes autochtones incarcérées.

En août 2001, Patricia Cocksedge a quitté son poste de présidente régionale des CCC pour la région du Pacifique et de présidente du Comité des présidents et présidentes de CCC rattachés aux établissements pour femmes. Maurice Lavallée, président des CCC de la région du Québec et de l'établissement de Joliette pour les femmes, a remplacé Patricia comme agent de liaison des délinquantes sous responsabilité fédérale au Comité national direction des CCC, et Deborah Schlichter a été nommée présidente du Comité des présidents et présidentes de CCC rattachés aux établissements pour femmes. Nous remercions vivement Patricia pour les années qu'elle a passées à faire connaître les questions relatives aux femmes à l'échelle nationale.

Objectifs pour 2001–2002

Au cours de la dernière année, le comité avait fixé cinq objectifs :

1. Observer les possibilités de formation des femmes en prison, et mettre l'accent sur les délinquantes purgeant une peine de longue durée et les détenues condamnées à perpétuité.
2. Continuer de suivre de près la réinsertion sociale, en examinant le processus dès le début de la peine ainsi que la réintégration dans la collectivité et rester en liaison avec la collectivité au sujet de la prestation de programmes et de soutien pour tous les programmes (et non uniquement ceux relatifs à la toxicomanie).
3. Suivre de près les questions et stratégies portant sur la santé mentale pour améliorer la réinsertion sociale des femmes.
4. S'attaquer aux problèmes qui intéressent particulièrement les délinquantes, en leur offrant notamment des programmes et des services de santé qui répondent davantage à leurs besoins.
5. Accroître la sensibilisation et surveiller la construction et l'état d'avancement des unités à sécurité maximale.

Rapport des présidents et présidentes de Comités consultatifs de citoyens rattachés aux établissements pour femmes

Nous avons pu atteindre nos objectifs concernant la surveillance de la réinsertion sociale, les questions de santé mentale et la construction et l'état d'avancement des unités à sécurité maximale; cependant, nous n'avons pas eu la possibilité de discuter en détail les possibilités d'éducation et le vieillissement des délinquantes en raison d'autres priorités non prévues.

Objectifs pour 2002-2003

Pour la prochaine année, le comité a fixé quatre objectifs :

1. Continuer de surveiller le processus de réinsertion sociale du début de la peine jusqu'à la mise en liberté.
2. Continuer d'élaborer et de communiquer les pratiques exemplaires, dans la mesure où elles se rapportent à la stratégie communautaire pour les délinquantes (réinsertion sociale).
3. S'informer des questions qui touchent les délinquantes comme la santé mentale, les toxicomanies, le vieillissement, l'éducation, la dotation mixte, etc. et se pencher sur ces questions.
4. Encourager la consultation permanente et répondre au moment opportun aux politiques du SCC élaborées au sujet des délinquantes.

Résolutions nationales des Comités consultatifs de citoyens

En 2001, les Comités consultatifs de citoyens des différentes régions du Canada ont été invités à rédiger des résolutions sur des questions ayant trait à l'administration du Service correctionnel du Canada ou des CCC. Ces résolutions ont ensuite été mises aux voix à l'échelon régional, et les résolutions adoptées ont fait l'objet d'un vote à la séance de travail nationale des CCC, qui a eu lieu pendant la conférence des CCC tenue en 2001 à Ottawa, en Ontario. Ces résolutions ont ensuite été transmises à la commissaire, mais elles ne sont pas représentatives de politiques établies.

Voici les résolutions qui, d'après les délégués qui ont voté, revêtent une importance nationale :

1. LES PROGRAMMES DESTINÉS AUX SURVIVANTS D'AGRESSION SEXUELLE PENDANT L'ENFANCE

ATTENDU QUE les programmes de traitement des toxicomanes et des délinquants violents et que les programmes d'acquisition de compétences psychosociales portent sur des problèmes comme la dépendance à des substances intoxicantes et visent à maîtriser la colère et les comportements violents, mais qu'il n'existe pas de programmes destinés aux survivants de traumatismes attribuables à l'agression sexuelle pendant l'enfance;

ATTENDU QUE l'énoncé de Mission du Service correctionnel du Canada prévoit que le SCC doit « fournir aux délinquants des programmes qui les aident à répondre à leurs besoins individuels en vue d'accroître leur potentiel de réinsertion en tant que citoyens respectueux des lois »;

ATTENDU QUE l'énoncé de Mission du Service correctionnel du Canada prévoit que le SCC doit fournir « aux délinquants, par le biais de programmes et de traitements, l'aide dont ils besoin et qui leur permettra d'agir sur leur comportement criminel »;

ATTENDU QUE les Comités consultatifs de citoyens ont notamment pour rôle « d'aider et de conseiller le directeur, au besoin, en faisant des observations sur l'élaboration des politiques et des plans nationaux et régionaux »;

ATTENDU QUE l'énoncé de Mission du Service correctionnel du Canada prévoit que « la participation des organismes communautaires, des services bénévoles et de professionnels du secteur privé dans la préparation et la prestation de programmes sera activement sollicitée »;

ATTENDU QUE dans Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle (1995), il est précisé que 12 p. 100 des délinquants de sexe masculin ont été victimes d'agression sexuelle par des membres de leur famille (ce pourcentage ne comprend pas les victimes d'autres cohabitants adultes, de symboles d'autorité, d'amis et connaissances et d'étrangers);

ATTENDU QUE le psychologue John Caulder écrit, dans son ouvrage intitulé The Therapeutic Utilization of Disclosure of Childhood Abuse, que les délinquants qui croient que les animateurs des programmes reconnaissent et comprennent leur souffrance sont plus susceptibles d'atteindre, sur le plan affectif, les objectifs du traitement;

ATTENDU QUE Frederick Mathews, Ph.D., C. Psych., écrit, dans Voix en harmonie, que « les conséquences de l'agression sexuelle peuvent affecter tous les aspects de la vie affective, physique, spirituelle ou mentale du survivant. Elles peuvent prendre la forme de comportements pour se blesser soi-même, notamment les tentatives de suicide, la toxicomanie, ou le travail poussé à l'extrême » et que, « quant à la vie affective des survivants, plusieurs font l'expérience d'une estime de soi limitée, de la peur de l'intimité, de la colère et de l'agressivité, de la dépression (...) »;

ATTENDU QUE les Comités consultatifs de citoyens croient que ces traumatismes profonds doivent être reconnus et traités avant que l'on puisse régler les problèmes de dépendance et les comportements criminels connexes;

Résolutions nationales des Comités consultatifs de citoyens

ATTENDU QUE Mario Paparozzi, Ph.D., Criminologie énonce « qu'être victime d'abus est absolument un facteur criminogène puisque cela est un paramètre de prévision absolu du comportement ».

IL EST DONC RÉSOLU QUE *nous, les Comités consultatifs de citoyens, croyons que le Service correctionnel du Canada a l'obligation légale et morale de fournir de l'aide et un soutien professionnels aux délinquants qui ont été victimes d'agression sexuelle pendant l'enfance. En refusant de le faire, le SCC empêcherait ces délinquants de comprendre leur propre victimisation et le comportement criminel qui en découle. Entre temps, les programmes de lutte contre la toxicomanie, de maîtrise de la colère et d'acquisition de compétences psychosociales ne seront pas aussi efficaces. Étant donné que le Service correctionnel du Canada prend au sérieux sa Mission qui consiste à inciter activement et à aider les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, nous croyons qu'il doit aider les survivants d'agression sexuelle pendant l'enfance en leur offrant des programmes adaptés à leurs besoins et des thérapies professionnelles. Ce n'est que dans ce contexte qu'ils pourront vraiment modifier leurs comportements et acquérir les compétences dont ils ont besoin pour réintégrer la société et sans risque pour celle-ci.*

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE *le SCC reconnaît que les agressions sexuelles pendant l'enfance peuvent, dans certains cas, être un facteur criminogène.*

1. LA FORMATION DISPENSÉE AUX DÉLINQUANTS INCARCÉRÉS

Chaque délinquant a le droit de participer à des programmes de réadaptation, y compris de recevoir une formation linguistique pour lui permettre d'apprendre la langue parlée dans son milieu de résidence, des cours d'alphabétisation, des cours de préparation à l'emploi, une formation visant l'amélioration de sa qualité de vie et des programmes ciblant certains facteurs criminogènes propres au délinquant.

La formation de base est le fondement qui permet aux délinquants de pouvoir tirer profit d'une participation aux programmes de base en réadaptation et en formation professionnelle. Le manque de facilité à parler ou à écrire, que ce soit en anglais ou en français, constitue un besoin spécial auquel on peut répondre par des classes spéciales assurées par des professeurs ayant les compétences nécessaires. Les formules de dotation actuelles ne permettent pas de former et d'allouer le personnel qu'il faut pour répondre adéquatement à ces besoins dans la population incarcérée. La formule relative aux « coûts liés aux détenus » est fondée sur le nombre de délinquants seulement et ne distingue pas entre les détenus de manière à permettre une dotation suffisante pour les programmes spéciaux.

Une faible scolarité et une connaissance insuffisante de l'anglais (ou du français) constituent des obstacles à l'admission aux programmes de réadaptation de base. Les détenus peuvent – et certains le font – se rendre à l'expiration de leur peine ou à la libération conditionnelle sans avoir participé à des programmes conçus pour répondre à leurs besoins criminogènes parce qu'ils n'ont pas l'instruction ou les compétences linguistiques pour participer aux programmes de base ou à un programme de formation professionnelle. Sans cette possibilité de formation, les délinquants sont moins admissibles à une libération conditionnelle anticipée et s'exposent à un risque accru de récidiver.

Les délinquants purgeant une peine de longue durée gagneraient à bénéficier de possibilités de suivre des programmes de niveau secondaire et post-secondaire, et à être incités à le faire. Le temps qu'ils passent en prison pourrait être utilisé de manière plus productive et leur réadaptation pourrait être étendue sur une plus longue période par leur participation à des programmes de formation.

Les besoins de formation spéciaux des détenus ne sont pas décelés au moment de leur admission ni inclus dans leur plan correctionnel pour intervention éventuelle; de plus, on ne

repère pas toujours les détenus ayant des besoins en alphabétisation. Les tests visant à déceler les troubles d'apprentissage devraient faire partie de l'évaluation initiale effectuée par un professeur et un psychologue professionnels.

Il est nécessaire d'offrir à tous les professeurs et agents de programmes une formation en cours d'emploi dans les domaines suivants : sensibilisation aux différences culturelles, adaptation aux besoins de formation particuliers des délinquants et stratégies de formation compensatoire destinées aux personnes qui présentent des différences particulières sur le plan linguistique, culturel ou du style d'apprentissage.

Un pourcentage élevé des délinquants qui se voient prescrire des programmes à l'admission n'y participeront pas ou n'y réussiront pas en raison d'une instruction de base insuffisante ou de problèmes d'apprentissage particuliers.

Un emploi rémunérateur et une image de soi plus positive facilitent la réinsertion sociale. Le délinquant aura de meilleures chances de les acquérir s'il reçoit une formation conçue pour répondre à ses besoins individuels, s'il participe à des programmes de réadaptation et si on lui enseigne des compétences professionnelles lui permettant de se trouver un emploi.

IL EST DONC RÉSOLU QUE *dès qu'il est reçu dans le système correctionnel fédéral, il faut soumettre le délinquant à une évaluation professionnelle appropriée de son niveau de scolarité, qui détermine le niveau d'instruction atteint ainsi que ses besoins d'éducation et de formation spéciaux. Le plan correctionnel doit inclure des dispositions pour répondre à ces besoins d'éducation et de formation particuliers.*

Le budget de formation doit être fondé sur une formule d'allocation qui tient compte des besoins de formation particuliers de chaque délinquant tels qu'ils ont été déterminés par l'évaluation mentionnée ci-dessus et résumés dans le plan correctionnel. Ce budget prévoit les ressources d'apprentissage appropriées et la dotation en personnel nécessaire.

3. L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ACCESSIBILITÉ DES SOINS DE SANTÉ MENTALE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU SCC

ATTENDU QUE la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLC) et la Mission du SCC prévoit comme objectif que le SCC exerce « un contrôle [...] sûr, sécuritaire et humain »;

ATTENDU QUE de nombreux détenus ont déjà souffert ou souffrent manifestement encore de divers troubles psychiatriques;

ATTENDU QUE l'on constate une difficulté à répondre adéquatement aux besoins en matière de soins de santé mentale;

IL EST DONC RÉSOLU QUE *le SCC fasse de cette question une priorité et s'engage à répondre aux besoins de ce secteur mal desservi en lui affectant un financement adéquat, en engageant suffisamment de professionnels et en offrant à ces derniers des salaires concurrentiels de façon à intensifier la campagne de recrutement de professionnels de la santé mentale.*

4. LES BUDGETS ET LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES

ATTENDU QUE les programmes de traitement proposés aux délinquants(es) visent la réinsertion sociale;

ATTENDU QUE ces programmes correspondent aux objectifs et à l'énoncé de Mission du Service correctionnel du Canada;

ATTENDU QUE certains établissements sont pénalisés dans l'exercice d'application de programmes parce que contraints de puiser dans d'autres postes budgétaires lors de l'élaboration de programmes;

ATTENDU QUE les Comités consultatifs de citoyens doivent s'assurer de la qualité des programmes dispensés aux délinquants(es);

ATTENDU QUE chaque établissement doit veiller à prodiguer les programmes adaptés aux besoins des délinquants(es);

Résolutions nationales des Comités consultatifs de citoyens

IL EST RÉSOLU QUE *le Service correctionnel du Canada, aux fins de la mise en œuvre ou de la révision d'un programme, alloue les budgets nécessaires en y ajoutant les sommes prévues au budget de l'établissement concerné, et ce, de façon récurrente pour toute la période de mise en œuvre dudit programme.*

5. LES HEURES DE TRAVAIL

ATTENDU QUE les conditions de travail des employé (es) du SCC engendrent un nombre important d'heures de travail qui sont présentement comblées par des employés réguliers en temps supplémentaire;

ATTENDU QUE ces milliers d'heures pourraient créer des centaines d'emplois à temps plein/partiel ou occasionnel si elles n'étaient pas attribuées en temps supplémentaire aux employés réguliers;

IL EST RÉSOLU QUE *les gestionnaires du SCC implantent un système de gestion des ressources humaines répondant aux valeurs suivantes :*

Favoriser l'embauche de nouveaux employés plutôt que d'attribuer ces heures supplémentaires aux employés réguliers, accroissant ainsi l'efficacité au sein du SCC.

6. LES DÉTENUS D'ORIGINE AFRICAINE ET DE RACE NOIRE EN NOUVELLE-ÉCOSSE

ÉTANT DONNÉ que la population d'origine africaine et de race noire en Nouvelle-Écosse forme une entité culturelle distincte et reconnaissable au Canada qui possède une longue et riche histoire, et qu'il s'agit d'un des groupes culturels les plus importants du Canada atlantique pour ce qui est du nombre de ses membres et de son caractère distinct sur le plan culturel;

ÉTANT DONNÉ que, en vue de ce qui précède, il y aurait lieu d'établir un processus de réadaptation destiné aux détenus d'origine africaine et de race noire de la Nouvelle-Écosse et adapté aux réalités culturelles et communautaires de cet important groupe minoritaire;

ÉTANT DONNÉ que le Service correctionnel du Canada devra élaborer des interventions et des pratiques permettant d'adapter le processus de réadaptation aux besoins des différents groupes culturels dans notre société de plus en plus multiculturelle;

ÉTANT DONNÉ qu'un premier pas a été franchi en modifiant le processus de réadaptation pour les détenus des Premières Nations, mais que d'autres efforts devront être déployés pour répondre aux besoins d'autres groupes ethniques;

IL EST RÉSOLU QUE *le Service correctionnel du Canada devrait entamer des discussions constructives avec les détenus d'origine africaine et de race noire de la Nouvelle-Écosse et des représentants des collectivités d'origine africaine et de race noire de la Nouvelle-Écosse en vue de la mise en place des ressources et des structures d'appui nécessaires à la création d'une approche adaptée sur le plan culturel en matière d'incarcération, de réadaptation, de mise en liberté sous condition et de réinsertion sociale des délinquants d'origine africaine et de race noire de la Nouvelle-Écosse. Ces discussions devraient être permanentes, de telle sorte que le Service correctionnel du Canada puisse continuer d'adapter ses programmes aux réalités changeantes des délinquants d'origine africaine et de race noire de la Nouvelle-Écosse;*

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE *cette initiative concernant les détenus d'origine africaine et de race noire de la Nouvelle-Écosse et leurs collectivités devrait être perçue comme une autre étape en vue de rendre les programmes de réadaptation du Service correctionnel du Canada encore plus efficaces pour les nombreux différents segments de la mosaïque culturelle canadienne.*

7. LA CRÉATION DE CHOIX

ATTENDU QUE le Service correctionnel du Canada a accepté « La création de choix » comme modèle pour sa stratégie à l'intention des délinquantes;

ATTENDU QUE le Service correctionnel du Canada a toujours reconnu que la réinsertion sociale des délinquantes repose sur les éléments « faible risque/besoins élevés »;

Résolutions nationales des Comités consultatifs de citoyens

ATTENDU QUE le Service correctionnel du Canada a toujours reconnu que la stratégie de réinsertion sociale à l'intention des délinquantes doit être distincte de celle destinée aux délinquants de sexe masculin;

ATTENDU QUE le processus de réinsertion sociale des femmes après l'exécution de la peine doit faire partie intégrante de la stratégie correctionnelle, du début de la peine jusqu'à la date d'expiration du mandat et la réussite de la réinsertion sociale des délinquantes;

ATTENDU QUE les établissements régionaux pour femmes continuent d'être confrontés aux difficultés importantes éprouvées relativement à la réinsertion sociale des femmes, particulièrement en ce qui a trait à l'établissement et au maintien d'un réseau de soutien solide dans la collectivité pouvant venir en aide aux délinquantes tant au cours de leur incarcération qu'après leur retour dans la société;

ATTENDU QUE le Service correctionnel du Canada ne dispose pas d'une stratégie correctionnelle à long terme, à laquelle un financement adéquat aurait été affecté, ce qui continue de faire obstacle à la réinsertion sociale des femmes;

IL EST DONC RÉSOLU QUE *le Service correctionnel du Canada poursuive son élaboration et sa mise en œuvre d'une stratégie à long terme et, en particulier, qu'il établisse un processus de financement précis permettant le développement et l'évaluation continus de cette stratégie, qui serait conforme à l'engagement pris par le Service à l'égard de la philosophie de « La création de choix ».*

LA CRÉATION D'UN POSTE DE TRAVAILLEUR COMMUNAUTAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS POUR FEMMES PURGEANT UNE PEINE DE RESSORT FÉDÉRAL

ATTENDU QUE les délinquantes sont mises en liberté dans tous les établissements hébergeant des femmes purgeant une peine de ressort fédéral sans que l'on continue de leur offrir des services de soutien;

ATTENDU QUE les délinquantes ont des besoins spéciaux et font face à des obstacles particuliers lorsqu'elles sont appelées à retourner dans la société;

ATTENDU QUE La création de choix recommande qu'un agent de soutien communautaire facilite la communication entre chaque détenue et les personnes qui lui servent de soutien, et qu'il aide chacune à établir des liens avec les ressources dont elle aura besoin dans la collectivité;

ATTENDU QUE le comité de réinsertion sociale de l'établissement Grand Valley a présenté la proposition d'un projet pilote d'un an prévoyant la création d'un poste d'agent de soutien communautaire à temps partiel, projet qui a été approuvé par le SCC;

ATTENDU QUE l'établissement Grand Valley, à Kitchener, obtient une partie du financement pour le poste nouvellement créé d'agent de soutien communautaire du SCC, ainsi que du financement additionnel pour le démarrage du projet de l'Aumônerie;

IL EST DONC RÉSOLU QUE *le SCC sera responsable du financement intégral du poste d'agent de soutien communautaire une fois le projet pilote d'un an terminé, selon les rapports d'évaluation provisoires et finaux, non seulement à l'établissement Grand Valley, mais dans tous les établissements hébergeant des femmes purgeant une peine de ressort fédéral.*

Souvenirs de 2001

Conférence nationale des Comités consultatifs de citoyens Ottawa (Ontario) tenue du 29 novembre au 2 décembre 2001

Les Comités consultatifs de citoyens du Service correctionnel du Canada ont tenu leur dix-septième conférence nationale à Ottawa (Ontario) en même temps que la *Conférence des citoyens engagés*. En plus des nombreuses séances plénières et des ateliers offerts à tous les délégués, les CCC ont tenu plusieurs séances portant sur des questions particulières à leur groupe.

Audrey Howarth de la région de l'Ontario pose une question à la commissaire Lucie McClung

Marge Nainaar de la région des Prairies s'adresse aux délégués

Réception pour des délégués à la conférence au Musée des beaux-arts du Canada

Ron Warder reçoit ici un prix d'appréciation pour les quatre années au cours desquelles il a été président national des CCC. De gauche à droite : Lucie McClung, commissaire du SCC; Ron Warder; Pierre Allard, commissaire adjoint, Secteur de l'engagement communautaire, SCC.